

École
nationale
des
chartes

Rapport annuel d'activité
MMXV
Volume II



SOMMAIRE DU VOLUME II

7. L' ADMINISTRATION ET	
LES MOYENS DE L'ÉTABLISSEMENT	63
7.1. La gouvernance	63
7.2. Les affaires financières et budgétaires	63
7.3. L'agence comptable	67
7.4. Les ressources humaines	67
7.5. Le centre de ressources informatiques	76
7.6. Le service patrimoine, logistique et prévention	78
7.7. La communication	81
8. ANNEXES	87
8.1. L'inauguration du bâtiment	87
8.2. Les formations	98
8.3. Les manifestations scientifiques accueillies par l'École	115
8.4. Les publications de l'École	117
8.5. Les ouvrages de la bibliothèque restaurés en 2015	118
8.6. Les statistiques sur l'usage du site Internet et des réseaux sociaux	119
8.7. Le programme des conférences publiques	121
8.8. L'atelier de théâtre	123



7. L'ADMINISTRATION ET LES MOYENS DE L'ÉTABLISSEMENT

7.1. LA GOUVERNANCE

L'installation de l'École au 65, rue de Richelieu a permis de repenser l'organisation des services en faisant de 2015 une année d'évaluation. Les conditions de travail des services ont pu être sensiblement améliorées.

Treize réunions de service ont été tenues en 2015 sous la présidence du directeur. Elles ont permis de renforcer trois axes de travail : la transparence, le travail contributif et participatif, la collaboration entre services.

L'année 2015 a aussi été consacrée à différents chantiers :

- le suivi du déménagement de la bibliothèque de l'École pour le 12, rue des Petits-Champs ;
- le contrat de partenariat dans le cadre du Campus Condorcet ;
- l'association à une nouvelle communauté universitaire, PSL Research University Paris.

Les instances locales ont joué un rôle important dans la cohésion de l'École :

- le conseil d'administration, réuni cinq fois en 2015, outre les décisions budgétaires, a validé l'entrée de l'École dans la Comue en adoptant la convention d'association à PSL Research University Paris. Il a également adopté une attitude budgétaire ferme, notamment face au déficit provoqué par l'amortissement des stocks d'ouvrages du CTHS ;
- le conseil scientifique, réuni quatre fois, a adopté une nouvelle procédure d'élection au poste de directeur d'études ;
- le comité technique, réuni quatre fois, a été consulté pour avis sur l'entrée de l'École dans la nouvelle Comue PSL, puis sur les conventions entre l'École et PSL, enfin pour le contrat quinquennal. Le 15 décembre, il a été convoqué en formation comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail à la demande des personnels pour connaître la situation relative aux travaux du site de Vanves, notamment sur des questions de désamiantage et de dépoussiérage.

Enfin, les services se sont investis à la fois en interne, dans l'organisation des nouvelles données de l'établissement, mais également dans les groupes de travail externes pour que l'École, les services et les composantes soient représentés.

7.2. LES AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

L'activité du service financier durant l'année 2015 a été marquée par :

- les résultats du compte financier 2014 pour la part CTHS du budget et les mesures prises pour réduire le déficit de cette composante ;
- la mise en application de trois textes réglementaires ayant d'importantes répercussions dans le secteur financier ;

- une consolidation des procédures budgétaires, de l'utilisation du logiciel Jefyco ;
- une baisse du nombre de marchés publics passés en 2015.

7.2.1. COMPTE FINANCIER 2014 : LE DÉFICIT DU CTHS ET SES CONSÉQUENCES

Le conseil d'administration du 26 mars 2015 portait à l'ordre du jour l'approbation du compte financier 2014 et l'examen d'un projet de décision budgétaire modificative 1 (DM1) concernant les trois composantes de l'établissement. Étant donné le déficit constaté de 352 000 euros pour la part CTHS du budget, le conseil d'administration a décidé :

- de voter la DM1, mais seulement pour la partie École et URFIST ;
- de modifier le circuit des dépenses du CTHS;
- de mettre en place un programme pluriannuel de rétablissement des comptes du CTHS.

À partir de fin mars 2015, les dépenses du CTHS ont été signées par le directeur de l'École, ordonnateur principal de l'établissement. Cette mesure s'est traduite par une modification du circuit des signatures. Au lieu d'être signés par le président ou la déléguée générale du CTHS, les bons de commande, factures et mandats de liquidation ont été systématiquement signés par le directeur de l'École après avoir transité par le service financier pour contrôle.

La décision budgétaire modificative 2 proposée au conseil d'administration du 13 mai 2015 ne concernait que le CTHS et s'inscrivait dans la suite de ce qu'avait acté le conseil d'administration du 26 mars. Le conseil a approuvé un programme pluriannuel de rétablissement des comptes du CTHS. Ce plan prévoit que les budgets 2015, 2016, 2017 et 2018 devront dégager un excédent de 75 000 euros par exercice pour un apurement total des déficits 2014 et 2015 et la reconstitution du fonds de roulement. Pour l'exercice 2015, cet excédent de 75 000 euros a été calculé sans prendre en compte les inscriptions pour dotations aux amortissements et provisions.

Le service financier a activement participé au suivi de l'exécution de la part CTHS du budget à partir de fin mars 2015 et à l'élaboration du programme pluriannuel de rétablissement des comptes.

7.2.2. DE NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS MISES EN APPLICATION EN 2015

La mise en application de trois textes réglementaires a entraîné de grands changements dans l'activité et le mode de fonctionnement du service financier.

La déconcentration du contrôle budgétaire

Par un arrêté du 25 novembre 2014 relatif au contrôle budgétaire de certains établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (ÉPSCP), dont l'École, et en application de l'article R.719-109-1 du Code de l'éducation, le contrôle budgétaire a été transféré du ministre chargé de l'Enseignement supérieur au recteur d'académie, chancelier des universités à compter du 1^{er} janvier 2015.

Ce changement a pour conséquence d'allonger le circuit de préparation des actes budgétaires. Le rectorat a fait savoir qu'il souhaitait voir les projets de budget et de décision modificative avant leur passage devant le conseil d'administration. Ces documents doivent donc être prêts un mois à un mois et demi avant la séance.

Le transfert du contrôle budgétaire entre les services du ministère et ceux du rectorat s'est opéré dans le courant du premier semestre 2015. Les décisions budgétaires modificatives 1 et 2 n'ont pas été directement impactées par ce changement.

Les échanges entre le rectorat et l'École ont débuté à partir de l'été 2015 avec une première réunion de travail le 2 juillet. Le rectorat a commencé à exercer son contrôle budgétaire sur la décision modificative 3 de l'année 2015, ainsi que sur le budget primitif 2016 et le plan de retour à l'équilibre financier.

Le plan de retour à l'équilibre financier

Le décret n° 2014-604 du 6 juin 2014 relatif au budget et au régime financier des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche instaure de nouvelles règles en cas de déficit constaté. Il prévoit un dispositif gradué d'accompagnement des établissements par l'autorité chargée du contrôle budgétaire et financier qui se caractérise, dans le cas de double déficit, par le maintien des compétences budgétaires du conseil d'administration sous réserve de l'avis conforme du contrôleur budgétaire sur un plan de rétablissement de l'équilibre financier. Ainsi, l'examen de tout projet de budget présenté après la constatation d'un double déficit est effectué au vu d'un plan de rétablissement de l'équilibre financier.

Ses trois derniers exercices budgétaires étant déficitaires, l'École a dû établir un plan de rétablissement de l'équilibre financier. L'élaboration de ce plan a fait l'objet d'intenses échanges entre le rectorat et l'École. Le budget primitif 2016 voté par le conseil d'administration du 3 décembre 2015 est excédentaire. Le plan de retour à l'équilibre financier a également été voté par le conseil d'administration du 3 décembre après avis conforme de l'autorité chargée du contrôle budgétaire. Un représentant du recteur a participé, en tant que personnalité invitée, à ce conseil d'administration.

Le décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP)

Le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Ce décret modifie les modalités de préparation, de présentation et d'exécution du budget des ÉPSCP. Avec ce décret, la programmation budgétaire s'inscrit dans une dimension pluriannuelle des dépenses et des recettes. Cette programmation repose sur les notions d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiements (CP). Un plan de trésorerie doit également être élaboré.

Le budget 2016 a donc été préparé et voté en mode GBCP conformément à la réglementation. Cependant, ce mode nécessite une refonte conséquente des outils informatiques. L'application Jefyco, dans laquelle l'École saisit et exécute son budget depuis 2014, n'est pas opérationnelle en mode GBCP. Le budget 2016 a été saisi et sera exécuté dans l'application suivant les modalités habituelles même si des restitutions en mode GBCP de l'exécution de ce budget pourront être fournies dans le courant de l'année.

7.2.3. LE BUDGET ET LES PROCÉDURES BUDGÉTAIRES

Le budget 2015 a été voté par le conseil d'administration du 14 novembre 2014. L'année budgétaire a connu trois décisions modificatives. Comme précédemment indiqué, la décision modificative 1, votée par le conseil d'administration du 26 mars 2015, n'a concerné que les parties École et URFIST alors que la proposition initiale concernait les trois composantes de l'établissement. Du fait de la situation financière du CTHS, le conseil d'administration a préféré se réunir ultérieurement pour voter une décision modificative spécifique. Ainsi, la décision modificative 2, qui ne concernait que le CTHS, a été approuvée lors du conseil d'administration du 13 mai 2015. La décision modificative 3, votée par le conseil d'administration du 3 décembre, était un projet d'ajustement des dépenses et des recettes de fin d'exercice.

L'évolution du budget 2015 de l'établissement est présentée dans le tableau ci-dessous.

BUDGET 2015				
Composante	BP	Dm1	Dm2	Dm3
ÉNC	4 090 925	4 628 423	5 755 273	5 471 885
École	3 167 125	3 673 623	3 673 623	3 423 901
CTHS	817 350	817 350	1 944 200	1 907 014
URFIST	106 450	137 450	137 450	140 970

Les décisions modificatives 1 et 2 se caractérisent également par l'inscription au budget pour chacune des composantes des dotations aux amortissements et provisions.

Les dotations aux amortissements concernent le mobilier des trois composantes, avec notamment le mobilier acquis pour l'équipement des locaux administratifs et pédagogiques du bâtiment du 65, rue de Richelieu. Elles intègrent les bâtiments du 65, rue de Richelieu (valorisation établie par l'agent comptable en liaison avec l'OPPIC) et les locaux de l'URFIST au 17, rue des Bernardins (valorisation établie avec France Domaine). Un montant est également inscrit au titre des provisions pour dépréciation constatée sur les stocks d'ouvrages. Le montant inscrit en 2015 tient compte de la réalité comptable des stocks et de leur dépréciation.

Ces inscriptions permettent de prendre en compte la réalité de l'activité de l'établissement et contribuent à une meilleure sincérité du budget.

Les procédures budgétaires au sein de l'établissement se stabilisent. Une note de cadrage pour la préparation du budget 2016 a été diffusée à tous les services en septembre 2015.

Les services de l'École ont été destinataires d'un fichier récapitulatif l'ensemble de leurs dépenses 2014 et d'un état de leurs dépenses 2015. Un travail d'identification des dépenses récurrentes et des dépenses ponctuelles (non obligatoirement reconductibles d'une année sur l'autre) a été fait pour chaque service par le responsable du service financier et les responsables de service. Cette distinction entre types de dépenses a servi de base à l'élaboration du budget 2016. La dotation attribuée à chaque service pour 2016 a été fixée sur la base de la somme nécessaire au fonctionnement du service. Les demandes pour les projets spécifiques ont fait l'objet d'une présentation distincte et leurs financements assurés après arbitrage de la direction en fonction de l'équilibre du budget.

Pour la deuxième année consécutive, la préparation de la décision modificative 3 2015 et celle du budget 2016 ont fait l'objet de réunions budgétaires en octobre 2015 entre le directeur, la direction générale des services, le directeur des affaires financières et chaque responsable de service et composantes.

Enfin, pour un meilleur suivi de l'exécution du budget, tous les services ont désormais la possibilité d'utiliser le module de pilotage Jefyco pour l'accès aux listes de suivi de leurs dépenses.

7.2.4. LES MARCHÉS PUBLICS

Le nombre de marchés publics lancés en 2015 a été beaucoup moins important qu'en 2014 : trois marchés en 2015 contre onze en 2014.

Marché 2015-001 : assistance pour le déménagement des collections de la bibliothèque de l'École

Ce marché a été déclaré infructueux : les offres reçues étaient inacceptables en l'état, les crédits budgétaires alloués après évaluation du besoin à satisfaire ne permettant pas de le financer. Suite à cette déclaration d'infructuosité, une négociation a été entamée avec les candidats ayant remis une offre pour ce marché. Elle a abouti à une commande passée à la société Savoir Sphère pour un montant de 198 370 euros HT.

Marché 2015-002 : fourniture de périodiques français et étrangers, imprimés et couplés papier-électronique pour la bibliothèque de l'École

Lot 1 : périodiques imprimés et couplés papier-électronique — principalement en langue française – édités en France, à diffusion courante et à diffusion restreinte.

Lot 2 : périodiques imprimés et couplés papier-électronique édités dans l'Union européenne (hors France), en Suisse et en Amérique du Nord, en langue française et en langue étrangère, à diffusion courante et à diffusion restreinte.

Marché à bons de commande. Titulaire pour les lots 1 et 2 : Ebsco. Montant annuel maximum lot 1 : 15 000 euros HT ; lot 2 : 40 000 euros HT.

Marché 2015-003 : marché complémentaire au marché 2013-001 pour la réalisation des aménagements mobiliers des salles de lecture et du hall d'accueil de la future bibliothèque de l'École

Marché avec Coekip/TNA pour un montant de 9 347 euros HT.

7.3. L'AGENCE COMPTABLE

Les comptes annuels 2015 seront adoptés par le conseil d'administration le 17 février 2016. Pour une présentation de la situation financière et comptable de l'établissement ainsi que le résultat de sa gestion en 2015, il convient de se reporter au rapport de présentation du compte financier disponible sur le site Internet de l'École à la rubrique « École/Gouvernance/Rapports d'activité ».

7.4. LES RESSOURCES HUMAINES

7.4.1. LA SITUATION GÉNÉRALE DES EFFECTIFS

La situation des effectifs au 31 décembre 2015 se présente conformément au tableau ci-dessous.

FILIÈRE/CORPS	CORPS/GRADE	EFFECTIFS CATÉGORIE OU GRADE	OBSERVATIONS	ÉVOLUTION ENTRE 2014 ET 2015
Enseignants-chercheurs				
Directeurs d'études	Première classe et classe exceptionnelle	4		
	Deuxième classe	6		
Directeurs d'études cumulant		3		
Maîtres de conférences	Hors-classe	1	Dont 1 à l'URFIST	
	Classe normale	2		
Total effectifs enseignants -chercheurs		16		
ATER (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche)		0,5		- 1
Autres contractuels		1		
Contractuels doctorants		1		- 2
Total effectifs contractuels enseignants		2,5		
BIATSS (Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé)				
AÉNES (Personnels de l'administration, de l'éducation et de l'enseignement supérieur)				
Effectifs titulaires	A (Attachés – Directeurs de service)	3		
	B (Secrétaire AÉNES)	1		
	C (Adjoint AÉNES)	4	Dont 1 à l'URFIST	
Total effectifs AÉNES		8		
ITRF (Ingénieurs et techniciens de recherche et de formation)				
Effectifs titulaires	A (Ingénieur de recherche, ingénieur d'étude ou assistant ingénieur)	6	Dont 1 au CTHS dont 1 à l'URFIST	- 2
	B	1	Au CTHS	
	C	4	Dont 1 au CTHS (PG)	+ 1
Contractuels sur supports ITRF		7		+ 2
Totals effectifs ITRF		18	+ 1	+ 1

FILIERE/CORPS	CORPS/GRADE	EFFECTIFS CATÉGORIE OU GRADE	OBSERVATIONS	ÉVOLUTION ENTRE 2014 ET 2015
BIBLIOTHÈQUE				
Effectifs titulaires	A	6	Dont 2 au CTHS, dont 2 à l'URFIST	- 1
	B	2		- 1
	C	1	1 PG au CTHS	
Contractuels sur supports bib		3	Dont 1 au CTHS	
Total effectifs bibliothèque		12		- 1
Total effectifs Biatss		38		
Total effectifs Énc + Énc Contr + Biatss		56,5		
Élèves				
1 ^{re} année		19		
2 ^e année		18		
3 ^e année		21		
4 ^e année		22		
Total des élèves		80		
Agents non titulaires sur ressources propres				
Contractuels A		10,9		Dont 3,1 au CTHS
Contractuels B		4		
Contractuels C		4		
Sous-total		18,9		
Agent comptable		1		Temps partiel (adjonction de service)

Pour compléter cette vue d'ensemble sur les effectifs exerçant au sein de l'établissement, il convient de noter que certains travaux sont rémunérés sous forme de contrat à durée déterminée qui interviennent en cours d'année, ainsi que sous forme de vacations horaires, à partir d'actes d'engagement. Le bilan 2015 recense ainsi, pour des tâches d'ordre « administratif » (gardien-nage notamment), mais également liées aux activités d'édition et de recherche, 3 768 heures rémunérées (toutes catégories – A, B, C – confondues) ayant été effectuées par dix-sept agents. Ce total est en diminution par rapport à 2014, puisqu'il avait été porté à 4 605 heures cette année-là, contre 3 347,75 heures en 2013 et 2 687 heures en 2012.

En matière d'évolution de la carte des emplois, deux transformations sont intervenues en 2015 dans la filière BIATSS :

- catégorie B : transformation d'un emploi de SAÉNES en emploi de technicien de recherche ;
- catégorie C emplois gagés : transformation d'un emploi de magasinier des bibliothèques en emploi d'ATRF.

7.4.2. LES MOUVEMENTS ET L'ORGANISATION DES SERVICES

L'année 2015 a été marquée par les mouvements suivants :

Parmi les enseignants et chercheurs

- Départ à la retraite en septembre 2015 de la directrice d'études titulaire de la chaire « Histoire et tradition manuscrite des textes littéraires » ;
- départ à la retraite en octobre 2015 de la directrice d'études titulaire de la chaire « Histoire du livre et bibliographie » ;
- ouverture de deux concours de recrutement de directeur d'études pour ces deux chaires. Après audition des candidats par le conseil scientifique siégeant en comité de sélection et avis conforme de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ces deux postes ont été pourvus ;
- obtention par le maître de conférences responsable de la direction de la recherche, au terme de son année de délégation auprès du CNRS, d'un CRCT de six mois (septembre 2015-février 2016) ;
- à la suite du départ de son précédent titulaire, ouverture au recrutement du demi-poste d'ATER en paléographie et nomination du lauréat à partir de septembre 2015 ;
- contrats doctoraux : démission au 1^{er} septembre 2015 de l'un des trois agents titulaires d'un contrat doctoral ; un second contrat doctoral est arrivé à son terme le 31 décembre 2015.

Au sein des services administratifs de l'École

À la bibliothèque

- Départ sur mutation, au 1^{er} septembre 2015, de deux agents titulaires appartenant au corps des BIBAS ; nomination sur l'un de ces postes d'un BIBAS stagiaire ; recrutement sur le second d'un agent contractuel ;
- départ au 1^{er} septembre 2015 d'un magasinier contractuel ayant réussi le concours de BIBAS ; recrutement pour le remplacer d'un agent contractuel ;
- départ du contractuel en charge de l'informatique documentaire et recrutement, en mars, d'un agent contractuel sur ce poste ;
- recrutement d'avril à septembre d'un contractuel pour exercer des fonctions de catalogage, en remplacement d'un agent contractuel du service ayant sollicité un congé sans rémunération afin de suivre une formation diplômante ;
- recrutement de plusieurs vacataires pour effectuer diverses tâches (notamment liées à la préparation du déménagement) ainsi que l'inventaire d'ouvrages ayant fait l'objet d'une donation.

À la direction des études

Départ sur mutation de la conservatrice responsable de la formation continue et recrutement sur ce poste d'un agent contractuel, titulaire d'un double doctorat.

À la direction générale des services

Départ à la retraite au 1^{er} septembre 2015 de la directrice générale des services, remplacée à cette même date par un fonctionnaire appartenant au corps des attachés principaux, exerçant précédemment à l'université Paris 1.

Au centre des ressources informatiques

Départ sur mutation de la coresponsable du centre de ressources informatiques (CRI), ingénieure systèmes et réseaux, remplacée par un informaticien contractuel assurant la fonction de responsable réseaux et parc informatique.

Au service des ressources humaines

Départ à la retraite au 1^{er} juin 2015 de la contractuelle titulaire d'un CDI occupant le second poste de gestionnaire intégrée des personnels, remplacée au 1^{er} septembre par un autre agent contractuel.

À la direction de la recherche et des éditions

Démission du contractuel titulaire d'un CDI assurant les fonctions de secrétaire d'édition et recrutement d'un secrétaire d'édition contractuel sur un profil de poste orienté vers l'édition multisupport.

Au Cths

- Non-renouvellement en mai d'un contrat à temps partiel (50 %) sur la fonction communication ;
- non-renouvellement en décembre d'un CDD exerçant les fonctions de secrétaire d'édition ;
- après un congé maternité, départ en congé parental d'une ingénieure d'études exerçant les fonctions de secrétaire d'édition ;
- dans la perspective du départ en retraite de la déléguée générale au 1^{er} janvier 2016, lancement en octobre 2015 de la campagne de recrutement de son successeur.

7.4.3. LA GESTION DES PERSONNELS

Les enseignants-chercheurs

Les promotions

L'École disposait cette année d'une promotion à la 1^{re} classe des directeurs d'études. Elle a été attribuée à l'un des deux directeurs d'études candidats, après avis du conseil scientifique réuni le 3 juillet 2015.

La politique indemnitaire

Un dossier de candidature a été enregistré dans le cadre de la campagne d'attribution de la PEDR (prime d'encadrement doctoral de la recherche). Ce dossier, classé en position intermédiaire par la section CNU compétente, a été admis au bénéfice de cette prime par le conseil scientifique réuni le 20 novembre 2015.

Un précédent attributaire n'a pas constitué de dossier en vue du renouvellement de la PEDR dont il bénéficiait jusque-là ; par ailleurs, l'un des deux directeurs d'études recrutés cette année était titulaire d'une PEDR en qualité de membre junior de l'IUF (Institut universitaire de France). Aussi, fin 2015, on compte quatre directeurs d'études attributaires de la PEDR.

Les BIATSS

Changement de corps

Un agent titulaire du corps des magasiniers des bibliothèques a obtenu son intégration directe dans le corps des adjoints techniques de recherche et formation, le support de magasinier qu'il occupait ayant été en parallèle transformé en support d'adjoint technique (ADT, voir tableau dans la partie 7.3.1.).

La politique indemnitaire

La dotation ministérielle de 149 777 euros au titre des indemnités des personnels non-enseignants a été entièrement utilisée.

Les entretiens professionnels

La campagne d'entretiens professionnels s'est déroulée entre avril et juin 2015 pour toutes les catégories de personnel : elle permet d'évaluer les résultats et d'affiner la répartition des crédits indemnitaires. L'entretien reste le moyen privilégié de définir les objectifs de service ainsi que les besoins en formation, qui seront pris en compte pour l'élaboration du plan de formation.

Les congés « médicaux »

CONGÉS « MÉDICAUX » DES PERSONNELS BIATSS (TIT. ET NON-TIT.) EN 2016		
Type de congés	Nombre d'agents	Nombre de jours d'arrêt
Accidents de service	2	18
Maladie	22	331
Maternité	2	142
Soins enfant malade	8	15
Total	34	506

Cet état récapitulatif par type de congés obtenus sur prescription médicale montre qu'ont été accordés à 34 agents un total de 506 jours d'arrêt de travail. Ce total est en sensible augmentation par rapport à celui de l'année dernière, soit + 36 % pour le nombre d'agents (de 25 à 34) et + 48 % pour le nombre de jours d'arrêt (de 342 à 506). À noter toutefois que ce taux de progression important en nombre de jours s'explique notamment par l'octroi d'un congé de longue maladie (CLM) sur une durée de huit mois : déduction faite des jours de congé correspondant à ce CLM, la moyenne de jours d'arrêt par agent est de 8.

Le compte épargne-temps

Au 31 décembre 2015, 23 agents de l'École sont titulaires d'un compte épargne-temps.

En décembre ont été enregistrés : 5 ouvertures ; 10 comptes alimentés ; 6 demandes d'indemnisation.

Le total des jours versés en décembre 2015 est de 159, soit une augmentation de 80 % par rapport à l'année précédente. La demande d'indemnisation est en revanche en diminution, puisqu'elle porte sur 67, contre 92 jours l'année précédente (38 pour le budget État et 29 pour les ressources propres). Cette évolution « divergente » s'explique par le nombre assez élevé d'ouverture de nouveaux comptes, qui ne sont pour l'instant pas suffisamment alimentés pour ouvrir droit à indemnisation. L'année précédente, un compte comportant le nombre maximum de jours autorisés avait été soldé avant départ à la retraite.

Le stock de jours restant sur l'ensemble des comptes est de 278, soit + 11 % par rapport à l'année précédente.

7.4.4. LES COMITÉS ET COMMISSIONS

Le comité technique

Le comité technique (CT) s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2015. Les points proposés à l'ordre du jour ont été notamment les suivants :

- séance du 20 janvier 2015 : entrée de l'École dans la Comue PSL ; nouvelles modalités de décompte des jours de congés annuels ;
- séance du 9 mai 2015 : informations sur le CTHS ; informations sur la RIFSEEP ;
- séance du 6 octobre 2015 : convention d'association à PSL ; contrat quinquennal 2014-2018 ; formation des membres du Ct ; présentation du dispositif Sauvadet ;
- séance du 15 décembre 2015 : le Ct siégeant en qualité de CHSCT, point sur les travaux du CTHS ; plan de gestion de crise.

Les commissions paritaires d'établissement

Elles ont été consultées, selon les filières et corps concernés :

- filière ITRF : deux consultations (réunions virtuelles) :
- 19 février 2015 : avis sur les dossiers de candidature à l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps des ingénieurs de recherche (un dossier) et au corps des assistants ingénieurs (un dossier) ;
- 29 septembre 2015 : avis sur les dossiers d'inscription au tableau d'avancement d'accès au grade de technicien de recherche de classe supérieure (un dossier) et d'adjoint technique recherche et formation principal 2^e classe (un dossier) ;
- filière AÉNES : une réunion le 16 avril 2015, inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps des SAENES : examen et classement de trois dossiers ;
- filière bibliothèque : consultations (consultations virtuelles) :
- 17 mars 2015 : avis sur les demandes de mutation d'agents appartenant au corps des conservateurs (un dossier) ; bibliothécaires assistants spécialisés (BIBAS) (deux dossiers) ;
- 7 octobre 2015 : avis sur un dossier d'inscription au tableau d'avancement d'accès au grade de conservateur en chef des bibliothèques.

7.4.5. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les actions de formation proposées par l'École visent à donner à ses agents une formation professionnelle d'adaptation ou de perfectionnement à l'emploi, ou encore à leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer de nouvelles fonctions ou suivre l'évolution des techniques. L'enjeu est donc de maintenir ou de parfaire la qualification professionnelle et de se donner les moyens d'un développement de carrière, notamment en se préparant à une promotion par liste d'aptitude ou concours.

FORMATION CONTINUE 2015			
Services	Nombre d'agents ayant suivi une formation	Nombre de jours de formation	Coût en euros
Périmètre direction générale des services	4	15	
Bibliothèque	11	44	
Autres ÉNC	2	2,5	
Sous-total ÉNC	17	61,5	18 230
CTHS	3	3	2 459
URFIST	0	0	0
Total			20 689

Les dépenses en matière de formation continue des personnels avaient connu, ces dernières années, une progression sensible, de plus de 100 % entre 2011 et 2013. Par rapport à 2014, les crédits utilisés pour la formation continue sont en diminution de 23 %, passant de 26 873 euros à 20 689 euros. Les dépenses de l'École étant restées stables, cet écart s'explique par la baisse enregistrée au niveau du CTHS

La participation des agents de la bibliothèque est importante, puisque 65 % des agents formés en sont issus (sur le périmètre ÉNC), représentant 71 % du total des « jours de formation ». Il faut toutefois rappeler à cet égard qu'une convention annuelle lie l'École à Médiadix, ce qui facilite les départs pour un coût/journée assez faible.

Pour ce qui est de la nature des formations suivies, il s'agit pour une large part de « formations métiers » ainsi que de préparations à des examens ou à des concours.

Utilisation du droit individuel à la formation :

- un agent du CTHS a mobilisé 60 heures de son droit individuel à la formation afin de suivre une formation en langue étrangère, hors temps de travail. Le coût de cette formation a été en partie pris en charge par le CTHS ;
- un agent de la bibliothèque a bénéficié d'un congé sans rémunération pour convenances personnelles d'une durée de sept mois afin de suivre une formation diplômante ; la totalité de son droit individuel à la formation a été mobilisée, et le coût de cette formation a été entièrement pris en charge par l'École ;
- enfin, un agent contractuel de l'École a pu achever un master 2 en utilisant son droit individuel à la formation et en bénéficiant d'un emploi du temps aménagé.

7.4.6. L'ACTION SOCIALE ET LA MÉDECINE DE PRÉVENTION

L'action sociale

Le budget de l'action sociale est constitué pour l'essentiel des dépenses de participation aux frais de restauration des personnels dans les restaurants administratifs. Au total, ce budget s'est élevé, pour 2015, à 15 704 euros, soit :

- École : 5 565 euros ;
- CTHS : 10 485 euros ;
- URFIST : 2 795 euros.

Ce poste de dépenses est en diminution de 17 % par rapport à l'année précédente, résultant de la baisse enregistrée vis-à-vis du restaurant fréquenté par les agents du CTHS.

S'agissant de l'École, deux conventions de restauration sont en vigueur, l'une avec l'AURA pour les personnels exerçant en Sorbonne, l'autre avec l'AGRAF, association du ministère des Finances, pour un restaurant situé rue de la Banque, à proximité de la rue de Richelieu.

Dans le cadre d'un groupement de commandes dans lequel l'École était associée avec dix autres établissements ayant leurs locaux dans le même périmètre, un marché public a été conclu : le titulaire en a été la société Elixir pour le restaurant de l'INHA, dans lequel les agents et élèves de l'École ont donc désormais la possibilité d'aller déjeuner.

L'action sociale comprend également les dépenses engagées dans le cadre des fêtes de Noël (achat de chèques cadeaux d'un montant de 30 euros pour les enfants de moins de 12 ans ; participation à la manifestation de l'arbre de Noël organisée par le rectorat de Paris, comprenant l'accès,

pour les enfants de 6 à 11 ans et un parent, au spectacle théâtral et musical puis au goûter). Les crédits utilisés dans le cadre de cette action évoluent en fonction du nombre (et donc de l'âge) des enfants bénéficiaires. Le coût total a été de 1 408 euros en 2015 (contre 1 207 euros en 2014 et 1 173 euros en 2013).

Le budget action sociale inclut enfin le coût de la convention qui lie l'École au Muséum pour l'aide apportée au personnel par une assistante sociale, d'un montant de 541 euros pour 2015.

Par ailleurs, le service académique des affaires sociales propose toujours en 2015 une gamme de prestations sociales qui comprend l'aide à l'installation dans la fonction publique (AIF), dont bénéficient les élèves fonctionnaires stagiaires de première année primo-arrivants à Paris, des chèques vacances-séjours, des secours exceptionnels et l'aide au logement locatif.

La médecine de prévention

Une convention lie l'École à un service de médecine de prévention, partenaire également d'autres établissements (INALCO, BULAC), situé dans les locaux de l'INALCO. Sont concernés les personnels de l'École, enseignants et administratifs, ainsi que les élèves fonctionnaires stagiaires.

Le coût pour l'École est déterminé de manière forfaitaire et dépend de l'effectif global concerné : il s'est établi à 26 000 euros pour 2015, auxquels s'ajoutent les honoraires versés pour les visites médicales d'aptitude, soit une dépense totale pour 2015 de 26 723 euros.

7.4.7. LA MASSE SALARIALE

La masse salariale de l'École se répartit en deux blocs distincts : la partie principale correspond à la rémunération des agents affectés sur les supports délégués par le ministère et donc « financés » par celui-ci, l'autre partie étant constituée par les rémunérations gagées sur les « ressources propres » de l'établissement. Ce budget propre fait l'objet au niveau du service des ressources humaines d'un suivi spécifique mensuel, qui se trouve synthétisé dans le tableau ci-après.

BUDGET PRÉVISIONNEL	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 244 865	107 458	108 278	101 059	110 254	101 858	106 577
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL CONSOMMÉS
101 261	97 247	77 591	74 049	123 200	82 419	1 191 251

On constate, en matière de crédits de personnels, que la dépense totale est restée dans les limites du budget prévisionnel, diminué de 157 000 euros à la suite des différentes DM, puisque de 53 614 euros inférieurs à celui-ci : 1 191 251 euros ont été consommés pour 1 244 865 euros budgétés. Par rapport à 2014, cette consommation totale est en diminution de 6,5 % (1 191 251 euros contre 1 273 693 euros) et, par rapport à 2013, de 1,6 % (1 191 251 euros contre 1 210 347 euros). L'écart entre les crédits ouverts et le reliquat est de + 4,3 % (+ 2 % en 2014, + 8 % en 2013).

7.5. LE CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES

En 2015, le centre de ressources informatiques (CRI) s'est fixé, pour priorité, de stabiliser la nouvelle infrastructure installée dans le bâtiment du 65, rue de Richelieu et d'assurer une continuité de service matérielle et logicielle sur les différents sites de l'École.

En 2015, le CRI a été restructuré après le départ de l'ingénieur systèmes et réseaux et d'un technicien informatique. Le service se compose de quatre agents organisés de la manière suivante :

- un pôle de gestion applicative, développements, requêtes ;
- un pôle assistance utilisateurs et maintenance réseau ;
- un pôle publication de recherches web.

Les agents sont cependant complémentaires et polyvalents pour assurer les missions des différents pôles et pallier la composition réduite du service.

Durant cette année, le CRI a également participé de façon régulière aux différentes réunions internes transversales (projets) et externes (Comue PSL, université numérique Paris Île-de-France, service interuniversitaire du réseau informatique de la Sorbonne, association Cocktail...).

En tant que service ressource, le CRI travaille occasionnellement en collaboration avec le service patrimoine.

7.5.1. L'INFRASTRUCTURE RÉSEAU

Afin de renforcer la sécurisation du cœur de réseau, le CRI a procédé à l'augmentation de la capacité des hyperviseurs de virtualisation, désormais moins sensibles aux pannes matérielles.

Dans le cadre du futur déménagement de la bibliothèque de l'École, le CRI a participé à la préparation du raccordement réseau entre le 65, rue de Richelieu et le quadrilatère avec le passage d'une fibre sous la rue de Richelieu par les services de l'OPPIC.

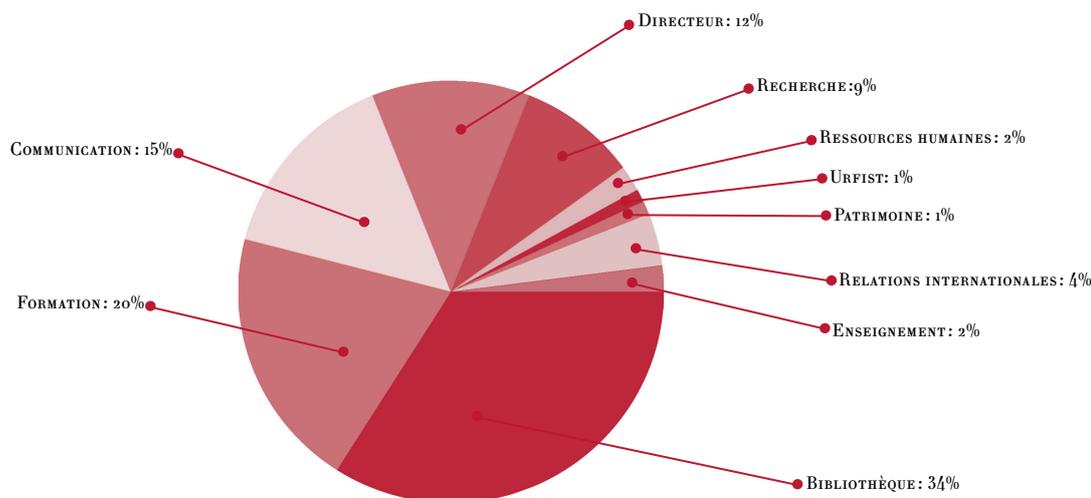
En 2015, l'accueil téléphonique de l'École s'est amélioré grâce à la mise en place d'un message d'accueil et d'un guide vocal. Ce guide permet aux personnes appelant l'établissement d'être dirigées vers leur interlocuteur sans passer par le standard.

7.5.2. LA GESTION DU PARC

En 2015, le CRI a renouvelé deux postes informatiques et acquis deux ordinateurs portables pour les professeurs nouvellement nommés à l'École en 2016, malgré la stabilisation des ressources budgétaires.

L'affichage a été amélioré dans la salle Quicherat. Un nouveau système de vidéoprojection est venu renforcer la qualité et augmenter la surface d'affichage dans cette salle de cours (270 ' 180 cm pour l'écran principal, 140 cm pour le second). Ce dispositif a été complété par la mise en place d'un système de retransmission vidéo en simultané de la salle Delisle à la salle Quicherat. Ce dernier permet d'augmenter la capacité d'accueil de l'École (environ 120 personnes), dans le cadre d'événements particuliers, tout en offrant un confort supplémentaire au public. Il a pu être utilisé lors de l'inauguration du bâtiment le 9 octobre 2015 et lors des cours inauguraux les 2 et 16 novembre.

Répartitions des incidents résolus par service



7.5.3. LA GESTION DES INCIDENTS

Outre le suivi des projets, la gestion des incidents au quotidien s'est traduite par la résolution de 136 tickets, soit une stabilité du nombre de demandes depuis 2014.

Il est à noter qu'une panne électrique générale est survenue en début d'année 2015. Les équipements de protection électrique ont fonctionné comme prévu. Cependant, la panne étant survenue pendant la nuit, sa durée a dépassé la durée de protection des onduleurs. Malgré l'extinction non programmée des serveurs informatiques qui en a découlé, tous les services (accès réseau informatique, connexion Internet, téléphonie, etc.) ont été rétablis dans la journée.

7.5.4. LE SYSTÈME D'INFORMATION ET INFORMATIQUE DE GESTION

Dans le cadre du déploiement du nouveau site Internet de l'École, le CRI a procédé à la mise en place du nouveau domaine enc-sorbonne.fr en lien avec le service de la communication, le prestataire de développement du site et le Siris de la Sorbonne.

Le Siris de la Sorbonne est l'actuel fournisseur de messagerie électronique de l'École. Afin d'anticiper la coupure de ce service après le déménagement de la bibliothèque, un nouveau système de messagerie a été déployé et est utilisé par les nouveaux membres de l'École depuis septembre 2015. La migration complète de la messagerie interviendra début 2016.

Un système d'échange de fichiers a été mis en place pour faciliter le partage de fichiers volumineux par les utilisateurs du système d'information.

Le suivi des évolutions et les mises à jour des logiciels de gestion (gestion financière et comptable, gestion des ressources humaines) a été assuré tout au long de l'année 2015.

7.5.5. LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES DE L'ÉCOLE

Deux nouveaux projets sont venus enrichir les éditions électroniques de l'École nationale des chartes (Élec) :

- *L'année 1437 dans la pratique de Pierre Christofle, notaire du châtelet d'Orléans* : <http://elec.enc.sorbonne.fr/christofle/> ;

- l'édition numérique des carnets de prison et de la correspondance privée d'Henri Delescluze à Belle-Île (1851-1853), mêlant éphémérides, comptabilité et essais littéraires : <http://elec.enc.sorbonne.fr/delescluze/>.

La nouvelle version d'Esprit des livres, base consacrée aux catalogues de ventes de livres à l'époque moderne et présentant désormais les manuscrits vendus, a été mise en ligne en mai : <http://elec.enc.sorbonne.fr/cataloguevente/>. Les fonctionnalités de recherche du site ont été entièrement repensées.

La deuxième tranche des procès-verbaux de la Commission des monuments historiques couvrant la période 1922-1950, a été publiée en mai (<http://elec.enc.sorbonne.fr/monumentshistoriques/>) ainsi que trois nouvelles éditions des actes des congrès de la Commission internationale de diplomatique (années 1991, 1992 et 1994 : <http://elec.enc.sorbonne.fr/cid/>).

Un dernier projet sur la restauration de l'église Saint-Germain-des-Prés sera publié dès janvier 2016. Il proposera la retranscription des correspondances et états de situation concernant la restauration et la commande de grands décors de l'église au XIX^e siècle ainsi que des liens vers les documents graphiques du fonds Lenoir numérisés par la bibliothèque de l'INHA.

7.6. LE SERVICE PATRIMOINE, LOGISTIQUE ET PRÉVENTION

Les missions du service patrimoine, logistique et prévention de l'École sont assurées par un ingénieur d'études à temps plein depuis septembre 2012. En 2015, elles se sont orientées essentiellement autour de cinq points :

- la préparation de l'installation de la bibliothèque de l'École au 12, rue des Petits-Champs (58, rue de Richelieu) ;
- la prise en main du bâtiment du 65, rue de Richelieu ;
- la maintenance et l'entretien courants des locaux actuellement occupés en Sorbonne ;
- la logistique ;
- la prévention des risques professionnels.

La mission de l'accueil du 65, rue de Richelieu a été rattachée au service patrimoine, logistique et prévention.

7.6.1. LA VIE DE L'ÉCOLE DANS DE NOUVEAUX LOCAUX

Du 19, rue de la Sorbonne au 65, rue de Richelieu : déménagement des locaux administratifs et pédagogiques

Le calendrier

Depuis octobre 2014, les services administratifs et pédagogiques de l'École sont installés au 65, rue de Richelieu.

L'achèvement des opérations d'installation

L'installation de l'École dans ses nouveaux locaux s'est poursuivie en 2015 par quelques interventions ponctuelles :

- la signalétique intérieure et extérieure ainsi que le pavoisement ont été posés au cours du premier semestre 2015 ;
- le déménagement des plaques de commémoration est intervenu en février 2015 ;
- les premières cimaises dans les circulations ont été installées en septembre 2015 ;
- l'aménagement de la salle Giry a été mis en œuvre en décembre 2015, avec l'accrochage des plaques de cuivre d'après le projet de l'agence Akpa architectes.

L'inauguration

En début d'année scolaire, l'activité du service patrimoine, logistique et prévention a été fortement marquée par l'organisation de l'inauguration des nouveaux locaux de l'École sis au 65, rue de Richelieu. Cette inauguration a eu lieu le vendredi 9 octobre 2015 en présence du président de la République (voir l'annexe 1.1). Un travail de précision et de logistique a dû être conduit. Le service a eu en charge la sécurité du site et de ses occupants.

La maintenance et l'entretien des locaux

Différentes entreprises, *via* des marchés ou des contrats pilotés par le service, assurent la maintenance et l'entretien du site, à savoir :

- Labrenne, pour l'entretien des locaux ;
- Faceo de Vinci Facilities, pour la maintenance multitechnique ;
- L2v, pour la maintenance des ascenseurs ;
- Record, pour la maintenance de la porte automatique ;
- ACCF et France Extincteur, pour la maintenance des équipements liés à la sécurité incendie ;
- Defibtech, pour la maintenance des défibrillateurs.

Les vérifications périodiques obligatoires des installations techniques du site sont effectuées par Qualiconsult. L'École a souscrit une assurance pour les risques liés à l'occupation des locaux.

L'inventaire des mobiliers

Suite à l'intégration de l'inventaire comptable des mobiliers au 31 décembre 2014, effectué par l'agence comptable, un vacataire a pu créer un inventaire physique des biens des locaux administratifs et pédagogiques de l'École au 65, rue de Richelieu. Chaque meuble dispose d'une référence qui l'identifie physiquement dans le bâtiment et qui le lie à l'inventaire comptable. Cette référence se traduit par un étiquetage de chaque bien mobilier. Ce travail a été réalisé durant l'été 2015. Reste à inventorier le mobilier de l'URFIST, du CTHS et de la bibliothèque.

L'organigramme des clés

L'organigramme des clés du bâtiment du 65, rue de Richelieu a été mis à jour par un vacataire pendant le mois d'avril 2015.

La bibliothèque : un déménagement en préparation

Un travail conjoint entre le service patrimoine, logistique et prévention et la direction de la bibliothèque de l'École s'est mis en place pour piloter le déménagement de la bibliothèque du 58, rue de Richelieu au 12, rue des Petits-Champs.

Le calendrier

La livraison du bâtiment, initialement prévue à la fin du deuxième trimestre 2015, est à ce jour reportée à la fin du premier semestre 2016.

Le marché public « aménagements mobiliers »

En 2013, le groupement Coekip et TNA a été retenu pour piloter le marché public « aménagements mobiliers » de la future bibliothèque de l'École. Il a identifié et actualisé les besoins de l'établissement dans le cadre de cette installation. Il a procédé à la rédaction du dossier de consultation des entreprises nécessaire à la fourniture des mobiliers du 12, rue des Petits-Champs.

L'inventaire et le redéploiement des collections

L'École a fait appel à l'entreprise Savoir Sphère pour effectuer la préparation de la bibliothèque au déménagement et pour l'exécution de celui-ci. En 2015, Savoir Sphère a inventorié les collections de l'École, a estimé leur valeur et a élaboré le dossier de consultation des entreprises pour le marché public de déménagement de la bibliothèque. Savoir Sphère doit encore définir le plan d'implantation des collections au 12, rue des Petits-Champs, définir les modalités de déménagement et piloter la bonne exécution de celui-ci.

L'aménagement du hall d'entrée du 12, rue des Petits-Champs

L'établissement cherche à aménager le hall d'entrée du 12, rue des Petits-Champs en mettant en scène les noms des donateurs et mécènes de l'École. Pour ce faire, l'École a fait appel à des programmistes pour définir le coût et les solutions techniques envisageables. Ce travail doit aboutir en 2016.

Les marchés publics à venir

Afin d'assurer le bon déroulement de l'installation de la bibliothèque au 12, rue des Petits-Champs, les marchés publics qui doivent être publiés rapidement sont :

- la signalétique intérieure et extérieure ;
- la fourniture des mobiliers ;
- le déménagement des collections et des postes de travail des agents de la bibliothèque.

Le suivi du chantier

Le chantier de réhabilitation du 58, rue de Richelieu est piloté par l'OPPIC. L'École participe aux réunions des différents comités de pilotage du chantier ; elle est régulièrement représentée par le service patrimoine, logistique et prévention et par la direction de la bibliothèque.

7.6.2. LA VIE DE L'ÉCOLE AU 19, RUE DE LA SORBONNE

Les Journées européennes du patrimoine 2015

Pour la troisième année consécutive, l'École a ouvert ses portes en Sorbonne à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, organisées les 19 et 20 septembre 2015. Comme les années précédentes, un effort logistique a été déployé (nettoyage, aménagement, gardiennage, etc.) avant, pendant et après la manifestation. Cet événement a été organisé par le service patrimoine, logistique et prévention avec l'aide de la bibliothèque de l'École, de la direction des études et de la direction de la communication. Plusieurs personnels et élèves étaient présents afin d'assurer le bon déroulement des journées et de renseigner au mieux les visiteurs. Cette année, la bibliothèque a ouvert ses portes au public.

La maintenance et l'entretien des locaux

À l'exemple des années précédentes (2012, 2013 et 2014), il n'a pas été procédé, au cours de l'année 2015, à d'importants travaux de maintenance et d'entretien courant des locaux occupés par l'École en Sorbonne. Cette politique fait suite à la perspective de départ rue de Richelieu. Seuls des travaux curatifs d'ordre électrique et de plomberie ont dû être programmés pour répondre au besoin des personnels et du public.

7.6.3. LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Comme annoncé en 2014, l'École a souhaité attendre l'emménagement de l'établissement dans ses nouveaux locaux pour conduire une politique de prévention des risques professionnels. C'est la raison pour laquelle, d'avril à juin 2015, elle a recruté un stagiaire pour amorcer une culture de prévention des risques professionnels au sein du 65, rue de Richelieu. Ses travaux ont permis d'effectuer la première évaluation des risques professionnels au sein de l'École. Cette démarche doit être actualisée et renouvelée périodiquement et étendue à la bibliothèque, au CTHS et à l'URFIST.

7.7. LA COMMUNICATION

Le service de la communication, en plus de ses missions de gestion de la communication institutionnelle et dans le cadre de la nouvelle appartenance de l'École à la Comue PSL Research University Paris (développement du site Internet, production des brochures et autres documents d'information, relations publiques et relations presse, organisation de l'événementiel...), accompagne tous les services de l'École dès qu'un besoin en communication est exprimé et validé par le directeur.

Le service a poursuivi et enrichi ses travaux sur le déploiement de la charte graphique, avec de nouvelles maquettes et une nouvelle déclinaison du logo pour l'URFIST après celui fait pour le centre Jean-Mabillon afin de créer une identité commune aux composantes de l'École.

La présence de l'École sur les réseaux sociaux s'est affirmée.

L'École présente ses activités et actualités dans une lettre d'information mensuelle diffusée par courriel à l'ensemble de ses contacts, accessible sur smartphone et tablette, et dont la liste s'enrichit à chaque nouvelle conférence.

LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE

Le programme des conférences à l'École, le 20 juin 2015

11 h - 12 h 30 : « Jules Quicherat (1814-1882) : un archéologue à l'École des chartes »

avec Nathan Schlanger, professeur d'archéologie à l'École nationale des chartes,

Philippe Plagnieux, professeur d'histoire de l'art du Moyen Âge à l'École nationale des chartes,

et Jean-Charles Bédague, conservateur du patrimoine aux Archives nationales ;

14 h - 15 h 30 : « Découverte du cimetière médiéval et moderne de l'hôpital de la Trinité à Paris... et maintenant ? »

avec Isabelle Abadie, archéo-anthropologue à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (CIF, La Courneuve) ;

15 h 30 - 17 h : « L'archéologie de la préparation à la guerre de siège moderne : le fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye »

avec Séverine Hurard, archéologue à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (CIF, La Courneuve).

7.7.1. LES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS EN 2015

Le service communication s'est attaché à améliorer la visibilité de l'École avec la création d'un nouveau site Internet. Conçu dans le respect de la charte graphique de l'École, selon des maquettes lisiblement structurées, plus ergonomique et fonctionnel (chapitres et rubriques clairement définis selon les besoins des services, agenda, actualités détaillées et illustrées, ainsi que des nouveautés, comme la rubrique consacrée à l'actualité des chartistes), le nouveau site a été mis en ligne le 7 mai 2015. Chaque responsable de service peut intervenir sur ses propres chapitres d'information. D'une plus grande souplesse d'utilisation, il favorise le travail collaboratif et permet une plus grande réactivité. Depuis, le site ne cesse d'évoluer en fonction des demandes et des besoins. La mise en ligne des vidéos de conférences génère de plus en plus de trafic sur le site, *via* YouTube et la plate-forme France Culture Plus.

Pour la première fois, l'École a participé aux Journées nationales de l'archéologie en organisant une série de conférences le 20 juin 2015 en salle Léopold-Delisle. Cet événement a accueilli un public nombreux (voir ci-contre)

L'installation de l'École au 65, rue de Richelieu a été rythmée par l'organisation de plusieurs temps forts. Dès le mois d'août 2015, le service communication a été en lien permanent avec la présidence de la République pour préparer l'inauguration officielle des nouveaux locaux de l'École : collaboration avec la directrice de cabinet du Président et l'ensemble des services de l'Élysée (presse, logistique, audiovisuel, sécurité...). Entre début septembre et le 9 octobre, le service s'est attaché à communiquer sur l'événement (voir partie 1.1. sur l'inauguration du bâtiment).

En collaboration étroite avec la direction des études, le service a contribué à la communication de la journée portes ouvertes de l'établissement. Organisée le 5 décembre, elle a accueilli lycéens, étudiants, parents et enseignants intéressés par les cursus de l'École et ses débouchés. Quatre conférences sur les métiers auxquels l'École prépare ont ponctué la journée (voir le programme de la journée dans la partie 2.1.1.).

Les relations avec la presse ont été renforcées et développées à l'occasion des événements de l'automne cités plus haut. Par ailleurs, la publication de résumés de thèses dans *Le Journal des arts* s'est poursuivie, mettant en valeur les travaux des archivistes paléographes nouvellement diplômés. Enfin, la revue de presse de l'École est en ligne sur Scoop.it.

7.7.2. LES CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COURS INAUGURAUX

Chaque année, l'École propose une programmation de conférences publiques à travers trois cycles différents : « Les mardis de l'École des chartes », « Du rare à l'unique » et « Les grandes voix » (voir l'annexe 8.7.). Le nombre de ces conférences, organisées dans la salle Léopold-Delisle, ne cesse de croître et a quasiment doublé en deux ans : sept dans le cadre des « Mardis de l'École des chartes », trois dans le cadre « Du rare à l'unique » et trois dans le cadre des « Grandes Voix », soit treize conférences au total (contre neuf en 2014 et huit en 2013). L'École a invité vingt-trois intervenants de profils variés : professeurs, conservateurs du patrimoine et chercheurs. Rendez-vous réguliers ouverts à tous, ces conférences montrent la variété des sujets de recherche étudiés par les conférenciers, traversant les âges et les zones géographiques.

Par ailleurs, l'arrivée de deux nouveaux professeurs a été marquée par l'organisation de cours inauguraux. François Ploton-Nicollet, titulaire de la chaire « Histoire et tradition manuscrite des textes littéraires médiévaux », a donné son cours le 2 novembre sur « Le souverain, la mère indigne et le fils désavoué : origine antique et destin médiéval d'un Jugement du Prince ». Élu

à la chaire d'« Histoire du livre à l'époque moderne et bibliographie », Christine Bénévent a proposé un cours sur « Histoire du livre, histoires de livres » le 16 novembre. Ouverts à tous, ces cours ont accueilli un large public.

Chaque conférence et cours inaugural a fait l'objet d'un accompagnement communication plus déployé (affiche, flyer, relance par voie électronique, diffusion dans les réseaux de l'École) et d'une captation vidéo disponible sur le site Internet de l'École, la chaîne YouTube de l'établissement et la plate-forme France Culture Plus.

7.7.3. LES ACTIONS HORS LES MURS

L'École a mené des actions hors les murs. Les diplômés ont été reçus à l'Institut de France lors de la séance solennelle de rentrée de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'École a participé à différents événements culturels importants tels que le Festival d'histoire de l'art à Fontainebleau. Elle s'est inscrite par ailleurs dans le circuit de visite du palais de la Sorbonne lors des Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre 2015.

7.7.4. LES STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX

Les statistiques de fréquentation des réseaux sociaux ainsi que du site Internet de l'École en 2015 sont les suivantes :

- Facebook : 821 au 31 décembre 2015, contre 487 amis au 31 décembre 2014, soit + 68 % ;
- Twitter : 2 258 au 31 décembre 2015, contre 1 130 followers au 31 décembre 2014, soit + 100 %.
- Site Internet : + 3 % de sessions par rapport à 2014 (visites).

L'ensemble des statistiques est présenté en annexe 8.6. de ce rapport.



22.

22. M. Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie, a salué la promotion 2015, en présence de M. Jean-Michel Leniaud, directeur de l'École, de M. Yves-Marie Bercé, directeur honoraire de l'École et membre de l'Académie, et de Mme Pascale Bourgain, professeur à l'École et correspondante de l'Académie. De gauche à droite et de haut en bas : Clément Noual, Xavier Prévost, Hélène Jacquemard, Henri Pinoteau, Guillaume Frantzwa, Nadia Tarfaoui, Élodie Vaysse, Anne-Flora Jolly, Louis Paris, Pascale Pauplin, Gilles Le Berre, Sylvain Chevauché. © Académie des inscriptions et belles-lettres / cl. Br Eymann



8. ANNEXES

8.1. L'INAUGURATION DU BÂTIMENT

8.1.1. MOT D'ACCUEIL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PAR LOUIS GAUTIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRONONCÉ LORS DE L'INAUGURATION DU NOUVEAU BÂTIMENT DE L'ÉCOLE

Monsieur le président de la République,

Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur, Monsieur le Président, de vous accueillir dans ces nouveaux locaux de l'École nationale des chartes, qui quitte la Sorbonne, où elle était établie depuis 1897, pour ce quartier de la rue de Richelieu. Elle se rapproche ainsi de grandes institutions culturelles avec qui elle entretient des relations privilégiées, comme la Bibliothèque nationale de France, l'Institut national de l'histoire de l'art ou l'Institut national du patrimoine.

C'est la troisième fois que l'École est honorée d'une visite présidentielle, après celle de Gaston Doumergue, qui, en 1927, lui remit la croix de guerre, et celle d'Albert Lebrun, qui, en 1936, lui décerna la Légion d'honneur pour avoir payé un si lourd tribut à la Grande Guerre. Quatre promotions d'élèves furent, en effet, décimées au combat ; dix-sept périrent pour la seule année 1915.

L'École nationale des chartes qui, depuis 1821, a tant contribué à écrire l'histoire de France, notamment en exhumant son passé médiéval, a aussi été au rendez-vous des heures les plus terribles de cette histoire. Joignant ainsi « l'exemple au précepte », elle s'est distinguée dans le premier conflit mondial comme dans la Résistance ou dans l'affaire Dreyfus. Ce sont, en effet, des professeurs de l'École qui, avec leurs méthodes scientifiques rigoureuses, révélèrent la fausseté du bordereau et contribuèrent à prouver l'innocence du capitaine Dreyfus.

L'enquête sur le passé de la France conduit à servir la nation.

Pour l'École nationale des chartes qui s'installe ici dans ses nouveaux locaux, une nouvelle page de son existence s'ouvre, qui la voit s'adapter à l'ère du numérique et du décloisonnement des savoirs, même si elle doit rester un conservatoire de disciplines rares, une école spécialisée de haut niveau.

Sur ce projet de l'École, permettez-moi, Monsieur le Président, de passer la parole à son directeur, Monsieur Jean-Michel Leniaud.

Louis Gautier

Le président du conseil d'administration

8.1.2. DISCOURS DE JEAN-MICHEL LENIAUD, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE, PRONONCÉ LORS DE L'INAUGURATION DU NOUVEAU BÂTIMENT DE L'ÉCOLE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur le président de la République,

Les élèves et les étudiants de l'établissement que vous avez bien voulu honorer de votre visite, dans ce bâtiment que vous inaugurez, vont bientôt servir dans des institutions qui contribuent au prestige international du pays. Certaines d'entre elles sont installées dans ce quartier de Paris où l'histoire affleure à chaque mètre : la Bibliothèque nationale de France, le Louvre, les musées d'Orsay, de Cluny et, un peu plus loin, les Archives de France, les Archives nationales et Picasso. Ils animent le maillage culturel et patrimonial qui, depuis la capitale jusqu'au canton de l'Inventaire cher à André Malraux, contribue à la vie du pays. Ils ont construit pendant deux siècles l'histoire de l'État-nation, garantissent celle des temps présents, répondent aux défis historiographiques que suscitent les mutations sociétales, internationales et technologiques d'aujourd'hui et de demain.

Monsieur le président de la République, vous avez devant vous les archéologues de l'avenir.

La formation qu'ils reçoivent ici est exigeante et complexe, à l'image de ces trésors qu'ils auront à conserver, étudier et faire connaître au plus grand nombre : vestiges archéologiques, archives, manuscrits, livres, photos, films et autres productions immatérielles, écrits latins sur plus de mille cinq cents ans, productions numériques. En raison de l'internationalisation progressive du patrimoine, elle s'inscrit, cette formation, dans un contexte stimulant d'émulation scientifique. Mais surtout, elle impose des prérequis indispensables dont l'acquisition repose sur une longue maturation. C'est ici l'occasion de rappeler, Monsieur le président de la République, l'indéfectible solidarité de l'enseignement supérieur, dont nous constituons l'une des pointes, avec le primaire et le secondaire. Des écoles, des collèges et des lycées, nous portons ensemble le poids des difficultés et la fierté des réussites. Avec les universités et d'autres grandes institutions scientifiques, chacune dans son champ de compétence, nous leur signalons les objectifs qu'il faudrait atteindre pour que la formation que les jeunes auront reçue pendant près de vingt ans, depuis leur entrée dans le primaire jusqu'à leur sortie du supérieur, s'ajuste aux exigences des débouchés professionnels. Il ne nous appartient pas de prescrire, mais d'insister sur le besoin de cohérence.

Les jeunes qui, de l'enfance à l'adolescence et quelle que soit leur origine sociale et géographique (plus d'un tiers de nos élèves sont d'anciens boursiers), s'intéressent aux humanités dans l'objectif d'être un jour des chercheurs et des conservateurs seront les bénéficiaires de cette cohérence. On leur doit la stabilité, celle des programmes, mais aussi du nombre des débouchés.

À son niveau, l'École, sur l'avis de ses conseils et du collège professoral, a entrepris sa modernisation. En s'installant rue de Richelieu, elle se rapprochera de l'une de ses écoles d'application, l'Institut national du patrimoine, lui-même voisin de l'Institut national d'histoire de l'art. Elle participe avec détermination à deux regroupements universitaires, l'établissement public Campus Condorcet et la Comue Paris Sciences et Lettres. Il faut aller plus avant : la France, l'Europe, l'international, du simple touriste au spécialiste le plus pointu, ont besoin de conservateurs nombreux et compétents, d'une École des chartes renforcée dans ses institutions, ses moyens et ses objectifs.

Elle fête cette année le centenaire du prix du sang. Au cours des quatre années que la Première Guerre mondiale a duré, l'équivalent de quatre promotions de jeunes chartistes est mort au combat. En 1927, le président Gaston Doumergue se rendit à l'École lui remettre la croix de

guerre. En 1936, un autre président de la République, Albert Lebrun, vint à son tour dans l'amphi Richelieu, dans cette Sorbonne que nous quittons pour la rue éponyme, porter à nos aînés le signe que le temps du deuil était clos.

Votre venue, en ce lieu qui donne désormais le cadre de notre avenir, Monsieur le président de la République, nous honore ; elle confirme l'intérêt que l'État a porté à l'École en assurant ici son installation. C'est l'occasion pour nous de marquer notre reconnaissance. J'y ajoute des remerciements, pour sa rigueur, au maître d'ouvrage délégué, l'OPPIC, aux architectes Dominique Pinon et Charlotte Pueyo pour leur talent, à l'agence Coekip pour l'élégance du mobilier, aux agences Contours et Boscher pour la qualité de la signalétique, à C-album, qui a conçu la charte graphique de l'École, aux différentes communautés de l'École pour leur mobilisation, au président du conseil d'administration, Louis Gautier, pour son attention et son soutien bienveillants.

Mais surtout, votre présence, Monsieur le président de la République, exprime, à travers notre École, l'attention que porte la République aux humanités, à la science et au patrimoine pour le profit de tous.

Jean-Michel Leniaud

Le directeur de l'École



23.



24.



25.

23. Discours d'accueil de Louis Gautier, président du conseil d'administration de l'École.
© Énc – cl. Myr Muratet

24. Discours d'accueil de Jean-Michel Leniaud, directeur de l'École des chartes.
© Énc – cl. Myr Muratet

25. Discours du président de la République devant les élèves et étudiants de l'École.
© Énc – cl. Myr Muratet

8.1.3. DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRONONCÉ LORS DE L'INAUGURATION DU NOUVEAU BÂTIMENT DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Monsieur le maire,

Monsieur le président de cette École,

Avoir un président qui cumule cette responsabilité avec celle de secrétaire général de la Défense nationale ne peut que vous rassurer.

Monsieur le directeur,

Je veux saluer ici les personnels, les enseignants et bien sûr les élèves de cette grande école, l'École des chartes, qui écrit une nouvelle page de son histoire en faisant un déménagement, passant de la Sorbonne dans la rue Richelieu : quel changement !

Conçue pour former celles et ceux dont le métier est de conserver, vous montrez ainsi par ce transport que vous êtes capables de changer. Cette nouvelle implantation confirme que l'École se transforme tout en restant elle-même, mais dans des locaux qui ont toutes les caractéristiques d'une formation d'excellence.

Depuis près de deux siècles, l'École des chartes est au service du patrimoine et de l'histoire de la France, elle est l'histoire telle que vous la retrouvez, telle que vous la cherchez, elle est l'histoire elle-même, l'École des chartes, puisqu'elle a été créée sous Louis XVIII, dans un esprit qui était celui de la Restauration et du lien que le roi voulait recréer avec l'Ancien Régime.

Sans doute tournée vers un passé sans rapport avec les temps nouveaux nés de la Révolution française, l'École des chartes a peiné à s'installer. Il a fallu qu'un esprit brillant, libéral disons, relance le projet, et il en a fait un instrument au service d'une histoire globale, c'est-à-dire le rassemblement et l'étude de toutes les sources possibles : archéologiques, écrites, iconographiques, monumentales, artistiques. Il ne connaissait pas le numérique, pardonnez-lui, mais il voulait que toutes les traces puissent être retrouvées, que tous les documents puissent être conservés, que tout était histoire et que tout formait à travers cette archéologie. Il fallait absolument inventer le patrimoine de la France.

Il s'agissait à cette époque, et il s'agit toujours, de faire le portrait de l'État-nation, de savoir d'où nous venons, qui nous sommes, comment nous nous sommes constitués, qu'est-ce qui explique que nous en sommes là aujourd'hui et qu'est-ce qui nous permet d'avoir de grands projets pour l'avenir.

Les chartistes n'ont jamais manqué – et cela a été rappelé – de concilier l'excellence scientifique et l'engagement civique. On l'a vu à l'occasion de grandes crises qui ont ponctué notre histoire, puisque les expertises du grand philologue et directeur de l'école Paul Meyer qui, avec le médiéviste Arthur Giry, avait été particulièrement impliqué dans le combat pour rétablir l'innocence de Dreyfus, parce que c'était aussi un travail, un travail d'historien.

Puis il y a eu – et cela a été rappelé – les sacrifices durant la Première Guerre mondiale et la Résistance durant la Seconde, parce que, quand on cherche l'histoire, on la fait aussi. On ne veut pas simplement la comprendre, on veut la réaliser. Aujourd'hui, les chartistes sont présents dans toutes les institutions où l'on préserve les sources ; comme archivistes ou comme directeurs ou directrices de bibliothèque, vous gardez ou vous garderez les trésors qui évoquent les riches heures des provinces françaises.

Vous êtes les partenaires indispensables des universitaires et des chercheurs, je les salue ici, et vous participez d'une certaine façon à la réalisation de leurs travaux. C'est pourquoi vous êtes liés intimement avec l'université et la recherche, et je salue Monsieur le recteur. Vous contribuez au rayonnement de l'école historique française, qui est une grande école non seulement pour nous connaître davantage, pour nous comprendre, mais une grande école aussi pour, non pas instaurer un récit national, je m'en garderai bien, mais pour faire en sorte que nous puissions être plus forts dès lors que nous connaissons notre passé : à la fois ses gloires, ses ombres, les moments de choix, les décisions essentielles qui ont pu être prises pour notre nation.

Vous êtes aussi les agents actifs de la transmission en direction du plus grand nombre. Je rappelle que c'est à travers vous qu'a été inventé le concept de lecture publique ; et les Bibliobus départementaux doivent beaucoup aux chartistes, cette volonté d'aller aussi apporter la culture. Vous êtes pleinement investis dans les nouvelles technologies et c'est un défi considérable, j'y reviendrai quant à l'approche documentaire.

Car travailler sur le passé ne signifie pas travailler dans le passé, et ce n'est pas la première fois que l'École des chartes change d'adresse. Mais là, en se rapprochant géographiquement, vous l'avez rappelé, de la Bibliothèque nationale de France, de l'Institut national du patrimoine, de l'Institut national d'histoire de l'art, de l'École du Louvre, l'École retourne dans un quartier qu'elle connaît bien pour l'avoir habité dans une partie du XIX^e siècle.

Cette nouvelle réalisation s'inscrit dans le plan que Jack Lang, il y a vingt ans, avait établi, qui était de réunir les institutions culturelles dans le périmètre occupé par l'ancienne Bibliothèque nationale. Il y avait eu une violente polémique sur cette question, quand il y avait eu la création de la Très Grande Bibliothèque. Un compromis avait été trouvé et parfois il faut vingt ans pour parvenir à le réaliser. Je dis cela pour vous : vingt ans, ce n'est rien puisque vous êtes dans l'histoire longue, mais pour les gouvernants de ce pays, vingt ans, vous imaginez ce que cela peut représenter, quatre quinquennats, c'est impossible. Donc il y a là comme une leçon de modestie, et parfois, ce que l'on décide, cela met des années, des décennies avant d'être réalisé.

C'est toute la force que nous devons donner à nos responsabilités, faire que cela aille encore plus vite et en même temps respecter les temps. Il n'était donc pas illégitime que l'École des chartes trouve sa place dans ces lieux, même si ces lieux ont été le fruit de circonstances. Je remercie toutes les autorités de l'État qui ont permis – par des vagues successives, j'imagine – d'avoir ce retour de ce lieu vers l'École des chartes. C'est un retour, un retour aux sources mais qui n'est pas un retour en arrière, c'est plutôt une renaissance.

Car votre champ d'études à travers les œuvres anciennes, c'est aussi de pouvoir saisir le présent, car le présent est également une source d'histoire pour demain. L'École des chartes apporte sa contribution à ce que l'on appelle les humanités numériques, auxquelles contribuent de brillantes équipes de chercheurs français, souvent issus des études classiques, car les études classiques peuvent conduire aussi à des technologies extrêmement modernes et que l'on peut posséder justement les langues anciennes ou avoir ce souci de l'histoire et en même temps les mettre au service du plus grand nombre.

Il n'y a pas de distinction à établir entre les savoirs dès lors qu'ils sont transmis. Alors les humanités numériques utilisent le meilleur des outils informatiques pour répondre à des questions posées par les sciences humaines et sociales. C'est un atout pour notre pays que d'avoir une recherche française notamment en sciences humaines, qui dispose d'un corps significatif d'ingénieurs qui sont les mieux armés pour accomplir cette révolution numérique.

Nous avons besoin de tous ces talents-là, des talents d'informaticiens, des talents de mathématiciens pour qu'avec les sciences humaines nous puissions faire des outils numériques un élément de recherche pour notre patrimoine.

Je souhaite que cet effort pour les humanités numériques soit non seulement maintenu mais renforcé dans les années qui viennent, car les outils numériques décuplent les capacités de conservation et rencontrent aussi de nouveaux défis. Vous les connaissez, ces défis : le premier, c'est le défi de la propriété intellectuelle, qui n'est pas forcément facile à assurer et à relever, comme tout ce qui touche à la numérisation. Il y a le défi de la pérennité des supports et de leur sauvegarde : c'est vrai que les chartes du Moyen Âge ont réussi à traverser les siècles jusqu'à nous, mais en sera-t-il de même avec les disques durs, les clés USB, les CD-ROM alors que nous avons de plus en plus un patrimoine écrit et audiovisuel qui est conservé sous cette forme ? Là, c'est un défi autant technologique qu'humain. Enfin, il y a le défi de la sélection : il y a énormément de données, tellement qu'il est difficile de les appréhender toutes.

Alors comment hiérarchiser, comment les indexer, comment les mettre en ordre ? Voilà la tâche qui vous est aujourd'hui confiée, et elle est considérable, parce que c'est à vous de dire ce qui est important et ce qui ne l'est pas, ce qui pourra être transmis ou ce qui peut être négligé. Pour cela, il faut aussi avoir un apprentissage, une éducation au numérique avant même que vous n'arriviez ici, à l'École des chartes.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement a lancé un grand plan numérique à l'école, c'est-à-dire un plan de formation pour les enseignants et la création d'un enseignement d'exploration informatique et création numérique pour tous les élèves en classe de seconde. Dès cette année, trois cent cinquante écoles, deux cent vingt collèges bénéficieront de nouvelles formes d'apprentissage grâce au numérique. Nous voulons que le numérique puisse être un accès au savoir et à la culture, pas simplement une technologie. C'est pourquoi la loi de refondation de l'école a introduit le parcours d'éducation artistique et culturelle.

Le référentiel, comme on dit, vient d'être publié en cette rentrée 2015, il permettra donc à chaque élève à chaque étape de la scolarité d'acquérir une culture humaniste, d'accéder à la pratique artistique et d'aller à la rencontre des œuvres. Ce parcours sera évalué dans le cadre du diplôme du brevet. Je veux également que puisse se développer l'éducation aux médias, à l'information, et cela sera intégré dans les nouveaux programmes scolaires du collège jusqu'en troisième. Puis il y a l'accès aux textes et aux données : c'est un élément qui vaut non seulement pour les jeunes mais pour tous les citoyens. C'est le sens du projet de loi sur le numérique qui est actuellement présenté par Axelle Lemaire et qui va instaurer des notions nouvelles dans notre droit, notamment le principe de la neutralité d'Internet, les données ouvertes, comment pouvoir accéder à ces éléments-là, ainsi que le service public de la donnée et, d'une certaine façon, vous serez confrontés à ces réalités.

Voilà ce que je voulais vous dire, Monsieur le président, Monsieur le directeur, vous, élèves avec vos enseignants, vous êtes les gardiens du patrimoine le plus précieux d'une nation : la mémoire, l'histoire, la langue. Vous arrivez à retrouver tous ceux qui ont laissé une trace, les dirigeants bien sûr, les artistes, les clercs, les marchands, les juges mais aussi le peuple. Vous êtes des archéologues du peuple, vous allez chercher ce qu'il a pu produire, ce qu'il a pu faire, ce qu'il a pu espérer, ce qu'il a pu engager comme combat, ce qu'il a pu subir.

C'est Jules Michelet qui, dans une mémorable évocation que vous connaissez tous, déambulant au milieu des archives, disait entendre ces voix sourdes du passé. C'est-à-dire que l'histoire, elle est faite non pas simplement par ceux ou celles qui dirigent, elle est faite par les peuples, et c'est vous qui en êtes non pas les conservateurs mais les traducteurs. Vous devez ici nous en

restituer la profondeur, la réalité. Vous nous aidez à comprendre dans quel univers les sociétés – et la nôtre en particulier – ont évolué ou ont pu évoluer. Et nous voyons aujourd’hui comme un continent lointain ces sociétés ; parfois c’est déroutant, c’est souvent obscur, et vous nous permettez de voir une part de cette lumière.

C’est très important que nous puissions avoir le souvenir de nos mœurs, de nos maux, de nos habitudes, de nos rites, de nos traditions mais également de toute notre culture. Connaître notre passé, c’est comprendre la diversité de la France, sa multiplicité, surtout quand on entre justement dans la profondeur. Je reviens toujours sur l’archéologie : quand on creuse et quand on cherche, on trouve cette multiplicité au sein de la France, mais on trouve aussi sa continuité, son unité à travers le mouvement. Qu’est-ce qui fait la France, qu’est-ce qui l’a constituée, qu’est-ce qui l’a engagée ?

La France, elle n’est pas une identité figée dans le marbre, elle n’est pas une nostalgie qu’il faudrait conserver, un corps vieilli avec un sourire fatigué. La France, c’est une espérance toujours, celle que vous avez relevée dans tous vos travaux. La France, c’est un renouvellement permanent et c’est une volonté de participer pleinement à la construction du monde. Voilà ce que vous êtes, l’École des chartes, un symbole de la construction de la France, une recherche constante de nous-mêmes, une exigence à retrouver l’histoire, à être plus forts avec l’histoire, mais non pour la regarder dans une mélancolie qui serait désespérante mais pour la regarder comme un avenir qui est, lui, source de volonté de construction et d’espoir. Merci.

François Hollande

Le président de la République

8.1.4. LES PRÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE AYANT HONORÉ L'ÉCOLE DE LEUR VENUE

9 octobre 2015 : François Hollande inaugure officiellement le nouveau bâtiment de l'École nationale des chartes au 65, rue de Richelieu.

11 janvier 1936 : Albert Lebrun remet à l'École la croix de la Légion d'honneur, dans l'amphithéâtre Richelieu à la Sorbonne.

16 mars 1927 : Gaston Doumergue remet à l'École la croix de guerre, en grande salle de cours de l'École au 19, rue de la Sorbonne.



26.

26. Le président de la République dévoile la plaque d'inauguration du 65, rue de Richelieu.

© Présidence de la République

8.1.5. INFORMATIONS CONCERNANT LA RESTRUCTURATION DU 65, RUE DE RICHELIEU

ADRESSE	65, rue de Richelieu, 75002 Paris
BUDGET	7 000 000 euros toutes dépenses confondues 6 000 000 euros travaux TTC et 1 000 000 euros études
BUDGET INITIAL	4 500 000 euros en 2007
BUDGET RÉALISÉ	Études : 920 501,04 euros Travaux : 6 063 722,36 euros Total : 6 984 223,40 euros
CALENDRIER	Début des travaux : 2 ^e trimestre 2012 Livraison : 25 août 2014
SURFACES	Surface utile : 2 123,13 mètres carrés (selon permis de construire) Surface utile sans circulations et locaux techniques : 1 600 mètres carrés SHON : 2 405 mètres carrés Surface plancher : 2 251,60 mètres carrés

Sources : OPPIC et AKPA Architectes.



27.

27. Fernand (ou Ferdinand) Leroy et Jacques Cury, façade du 65, rue de Richelieu, 1929.

8.1.6. LETTRE DE FRANÇOIS HOLLANDE APRÈS L'INAUGURATION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Reçu le 27 OCT. 2015

Paris, le 23 OCT. 2015

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu l'aimable message que vous avez souhaité me faire parvenir à la suite de l'inauguration du nouveau bâtiment de l'Ecole nationale des chartes, le 9 octobre dernier.

Cette grande école, gardienne du patrimoine le plus précieux de notre Nation, est le symbole de la construction de la France. C'est la raison pour laquelle je tenais à être parmi vous lors de cet événement.

En s'installant à proximité des grandes institutions culturelles, l'école contribue au décloisonnement des savoirs. Je me réjouis également de pouvoir compter sur votre pleine mobilisation pour relever le défi de la révolution numérique.

Vous remerciant à mon tour de l'accueil que vous m'avez réservé, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François HOLLANDE

Monsieur Jean-Michel LENIAUD
Directeur de l'Ecole nationale des chartes
65 RUE DE RICHELIEU
75002 PARIS



8.2. LES FORMATIONS

8.2.1. LE RAPPORT DU JURY DU CONCOURS D'ENTRÉE



28. Couverture du rapport du jury sur le concours d'entrée 2014, 128 p.
© Énc

8.2.2. LES STAGES EN FRANCE : LISTE DES INSTITUTIONS D'ACCUEIL

INSTITUTIONS D'ACCUEIL	ÉLÈVES	ÉTUDIANTS MASTER 1
Archives de la Cinémathèque de Toulouse	1	
Archives départementales de la Côte-d'Or	1	
Archives départementales de la Moselle	1	
Archives départementales de l'Aude	1	
Archives départementales de la Savoie	1	
Archives départementales des Alpes-Maritimes	1	
Archives départementales des Côtes-d'Armor	1	
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques	1	
Archives départementales des Yvelines	1	
Archives départementales du Nord	1	
Archives départementales du Pas-de-Calais	1	
Archives départementales du Rhône	1	
Archives départementales du Vaucluse	1	
Archives historiques de BNP Paribas		1
Archives nationales, département de l'Exécutif et du Législatif	1	
Archives nationales, Minutier central des notaires	1	
Bibliothèque du musée de l'Opéra		1
Biblioteca de Catalunya		1
Bibliothèque de l'Alliance israélite universelle	1	
Bibliothèque de l'Observatoire	1	
Bibliothèque documentation internationale contemporaine	1	
Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle	1	
Bibliothèque Marmottan		1
Bibliothèque Mazarine	1	
Bibliothèque municipale de Nancy	1	
Bibliothèque municipale de Versailles	1	
Bibliothèque nationale de France, département de l'Audiovisuel	1	
Bibliothèque nationale de France, département des Cartes et Plans	1	
Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits	1	
Bibliothèque nationale de France, mission pour la gestion de la production documentaire et des archives		1
Bibliothèque nationale de France, Direction des collections/ Service de l'inventaire rétrospectif		1
Bibliothèque Paul-Marmottan	1	
Bibliothèque universitaire Paris 8	1	
Bibliothèque universitaire Pierre-et-Marie-Curie	1	
Bibliothèques Les Champs Libres (Rennes)	1	

INSTITUTIONS D'ACCUEIL	ÉLÈVES	ÉTUDIANTS MASTER 1
Centre de recherche de Versailles		1
Centre des monuments nationaux	2	
Château de Versailles	1	
Direction des affaires culturelles de Paris, conservation des œuvres d'art civiles et religieuses	1	
Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine	2	
Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, conservation régionale des monuments historiques	1	
Fonds municipal d'art contemporain	1	
Inspection générale des patrimoines, collège des monuments historiques	1	
Institut français du cheval et de l'équitation (Saumur)	1	
Ministère de la Défense, direction de la mémoire, du patrimoine et des archives	1	
Mission des archives auprès des services du Premier ministre	1	
Mission des archives du ministère de la Culture et de la Communication	1	
Mission des archives du ministère de l'Intérieur	1	
Musée Condé (Chantilly)	1	
Musée d'Angers	1	
Musée de Cluny	1	
Musée de la Musique, Cité de la musique-Philharmonie de Paris	1	
Musée des Arts et Métiers	1	
Musée des Beaux-Arts de Bordeaux	1	
Musée du Louvre Lens	1	
Musée du Louvre, département des Sculptures	1	
Musée du Louvre, département des Objets d'art	1	
Musée national du Sport (Nice)	1	
Musée Picasso	1	
Musée Rodin		1
Musée Sainte-Croix (Poitiers)	1	
Présidence de la République, service des archives et de l'information documentaire	1	
Service inter-établissements de coopération documentaire, université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées	1	
Unité mixte de recherche Artheis du Centre national de la recherche scientifique	1	
Total	60	8

8.2.3. LA SEMAINE DE DÉCOUVERTE EN RÉGION : LISTE DES INSTITUTIONS CULTURELLES VISITÉES

INSTITUTIONS CULTURELLES VISITÉES EN MAI 2015	ÉLÈVES (1 ^{RE} ANNÉE)	ÉTUDIANTS MASTER 1
Besançon : direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté, inventaire du patrimoine de Franche-Comté, archives départementales du Doubs, bibliothèque d'étude et de conservation et bibliothèque universitaire de Besançon, musée de la Citadelle, musées du Centre	2	1
Dijon : direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne, service du patrimoine et de l'inventaire, archives départementales de la Côte-d'Or, bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, service commun de la documentation de l'université de Bourgogne, musée des Beaux-Arts	3	1
Grenoble : unité territoriale de la direction régionale des affaires culturelles de l'Isère, service du patrimoine culturel, archives départementales de l'Isère, bibliothèque d'étude et d'information, bibliothèque Kateb-Yacine, service inter-établissement de coopération documentaire 1 de l'université Joseph Fourier, service du patrimoine culturel et Musée dauphinois	2	2
Lyon : direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes, service de l'inventaire général du patrimoine culturel, archives départementales du Rhône, bibliothèque de la Part-Dieu, bibliothèque Diderot, musée des Confluences, musée des Beaux-Arts	2	2
Metz : direction régionale des affaires culturelles de Lorraine, archives départementales de la Moselle, bibliothèque municipale, bibliothèque universitaire de Metz, musée de la Cour d'Or, centre Pompidou Metz	2	1
Poitiers : direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes, archives départementales de la Vienne, médiathèque François-Mitterrand, service commun de documentation de l'université de Poitiers, service de l'inventaire général du patrimoine culturel, musée Sainte-Croix, espace Mendès-France	3	-
Rennes : direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional du patrimoine et de l'inventaire de Bretagne, archives départementales d'Ille-et-Vilaine, service commun de la documentation de l'université Rennes 2, musée des Beaux-Arts	1	3
Toulouse : direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées, archives départementales de la Haute-Garonne, bibliothèque d'étude et du patrimoine, service commun de la documentation de l'université de Toulouse 1, musée des Augustins	2	2

8.2.4. LE RAPPORT DE CATHERINE MASSIP SUR LES SOUTENANCES DE THÈSES DE LA PROMOTION 2015

Thèses pour le diplôme d'archiviste paléographe (session 2014-2015)

Vingt-sept thèses pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe ont été présentées et soutenues dans le cadre de la session 2014-2015 qui s'est déroulée à l'École nationale des chartes, au 19, rue de la Sorbonne, du 4 au 11 février 2015.

La durée d'une soutenance étant d'une heure et demie, chaque étudiant disposait d'une dizaine de minutes pour présenter son travail devant un jury composé de deux spécialistes de la période ou de la discipline, dont l'un appartenait en général au corps professoral de l'École des chartes. Le directeur de l'École des chartes, Jean-Michel Leniaud, a pu assister à la quasi-totalité des soutenances.

Selon les jurys, l'étudiant a pu soit répondre après l'intervention de chacun des membres du jury, soit entamer un dialogue avec chaque spécialiste. Ces présentations ont été dans l'ensemble bien préparées et structurées (choix du sujet, déroulement du travail, perspectives) et les réponses données pertinentes. Il reste parfois quelques progrès à faire, non pas dans la maîtrise de l'art oratoire, mais simplement dans la façon de s'exprimer clairement et dans le but de privilégier un discours harmonieux en évitant précipitation et fébrilité.

Les soutenances étant publiques, le taux de présence a été très variable et particulièrement faible pour les soutenances matinales. Compte tenu de leur durée raisonnable, il faudrait encourager les étudiants de l'École à suivre cet exercice qu'ils auront à renouveler eux-mêmes sous une forme ou une autre au cours de leur carrière.

Il faut souligner la variété, la richesse et le grand intérêt des sujets ainsi que le large spectre chronologique, assez équilibré, qui va du XIII^e au XX^e siècle. Onze thèses concernent l'époque du Moyen Âge et de la Renaissance, neuf thèses l'époque moderne, six thèses l'époque contemporaine. Cette façon réductrice de présenter les choix n'est pas tout à fait hors de propos si l'on se souvient que l'attraction pour telle ou telle période n'est pas sans influencer le choix initial des étudiants, ainsi qu'il a été possible de le mesurer lors de l'exposé des motifs.

Concernant les thématiques, on peut les regrouper sommairement selon les grandes catégories suivantes et les croiser avec la grille chronologique :

- histoire : 7 (XVI^e-XVIII^e siècle) ;
- histoire de l'art et archéologie : 5 (XV^e-XVII^e siècle) ;
- histoire culturelle : 6 (XV^e, XIX^e-XX^e siècle) ;
- histoire du droit : 1 (XVI^e siècle) ;
- édition de texte : 8, dont 6 pour le Moyen Âge et 2 pour les XIX^e-XX^e siècles.

La plupart des thèses avaient auparavant fait l'objet d'un master sur le même sujet et l'on se plaît à souligner que les jurys ont reconnu pour la plupart de notables progrès en termes de méthode et de contenu. La thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe s'inscrit ainsi heureusement dans un cursus qui va du master à la thèse de doctorat.

Le volume des thèses est très variable, ainsi que les proportions respectives de la partie rédigée et des annexes et pièces justificatives. Bien que la quantité ne préjuge pas de la qualité, il est évident que l'investissement en temps de préparation varie beaucoup d'une thèse à l'autre.

Il convient de souligner le caractère d'excellence d'un certain nombre de travaux soit par la haute technicité du sujet, soit par son caractère novateur et original, soit par l'importance des matériaux et l'intelligence de leur mise en œuvre, ces divers éléments pouvant être associés dans les meilleures thèses.

Présentation des thèses

Une proportion non négligeable des thèses ne me semble pas répondre aux critères de soin et de précision qui ont, dans le passé, été l'apanage des étudiants de l'École des chartes. Ce manque de rigueur concerne, dans le corps du texte, ponctuation, coquilles, répétitions, voire fautes d'orthographe, d'autant plus regrettables que la bonne tenue du style a été souvent relevée par les membres du jury. Les contraintes de temps ne sauraient être invoquées pour un manque de relecture.

Il convient de rappeler aux étudiants quelques-uns des éléments indispensables sinon obligatoires qui doivent figurer dans une thèse quel que soit son sujet :

- index complet (texte, notes, illustrations) ;
- intitulé des index : index des noms de personnes, index des noms de lieux ;
- table des matières ;
- table des illustrations.

L'index doit être établi avec soin ; pour l'index nominum, il convient de ne pas négliger de donner tous les éléments d'identification, y compris le prénom complet.

L'harmonisation des titres et intertitres est recommandée.

Pour la présentation matérielle, il faut éviter les reliures à spirale et utiliser la reliure avec dos carré-collé.

La rédaction des notes infrapaginales répond à des impératifs qu'il faut respecter concernant :

- le contenu ;
- l'homogénéité du système de référence ;
- la ponctuation (par exemple, une note se termine par un point).

De même, dans de nombreux cas, l'établissement de la bibliographie n'a pas reçu toute l'attention nécessaire. Il est surprenant de constater combien les principes élémentaires de description bibliographique ne font pas encore partie des automatismes acquis et combien l'esprit de fantaisie semble parfois s'être réfugié dans la section de la thèse qui en avait le moins besoin. Une bibliographie raisonnée et une bonne présentation des sources sont donc nécessaires.

À noter que, pour les thèses d'histoire de l'art, on devrait privilégier un cahier d'illustrations à part, mais exception peut être faite si le sujet l'exige.

Le respect de ces règles et cette forme d'autodiscipline devraient de nouveau s'inscrire dans le parcours obligatoire de l'étudiant chartiste.

En conclusion, ces observations d'ordre matériel, qui peuvent facilement être prises en compte, ne doivent pas dissimuler l'essentiel, c'est-à-dire le remarquable investissement de la part des élèves et de leurs directeurs de thèse et l'impression générale de qualité et d'intelligence qui se dégage de la lecture des thèses de la session que j'ai eu l'honneur de présider.



29.



30.

29. Les élèves lors de la cérémonie des diplômes 2015 avec Catherine Massip, directeur honoraire du département de la musique de la Bibliothèque nationale de France, présidente du jury des soutenances des thèses d'École et Jean-Michel Leniaud, directeur de l'École, les membres du conseil scientifique et du conseil d'administration, les professeurs de l'École ainsi que les représentants de la Société de l'École. © Énc - cl. Didier Plowy

30. Aude Buffenoir et Elodie Vaysse, au centre, ont reçu le prix Auguste-Molinier. Elodie Vaysse a aussi obtenu le prix Lasalle-Serbat. Ils ont été décernés en présence, de gauche à droite, Françoise Vieillard, Bernard Barbiche, Jean-Michel Leniaud, Yves-Marie Bercé, Marie-Françoise Limon-Bonnet et Vincent Bouat. © Énc - cl. Didier Plowy

8.2.5. LISTE DES THÈSES D'ÉCOLE SOUTENUES EN 2015

Jury sous la présidence de Catherine Massip, directeur d'études émérite à l'École pratique des hautes études, conservateur général honoraire des bibliothèques.

Les thèses signalées à l'attention de la ministre chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

BUFFENOIR Aude, *Une science naturelle de Dieu ? Édition de la Theologia naturalis de Nicolas Bonet († 1343). Histoire et enjeux de la théologie naturelle en sa première figure* (jury : Olivier Boulnois, Pascale Bourgain).

CHEVAUCHÉ Sylvain, *La faveur royale loin du roi. Confiscations en Catalogne française (1642-1652)* (jury : Patrick Arabeyre, Yves-Marie Bercé).

DELALANDE Flora, *Les activités à caractère culturel dans les établissements pénitentiaires français (de la Libération aux années 1980)* (jury : Pascale Goetschel, Christine Nougaret).

JOLLY Anne-Flora, *Financer le service des Ponts-et-Chaussées. La gestion du trésorier général Gabriel Prévost (1748-1778)* (jury : Anne Conchon, Olivier Poncet).

MOREL Thomas, *Quand un prélat sénonais monte à la capitale. Tristan de Salazar et l'hôtel parisien des archevêques de Sens* (jury : Étienne Hamon, Philippe Plagnieux).

PRÉVOST Xavier, *Les premières lois imprimées. Étude des actes royaux imprimés de Charles VIII à Henri II (1483-1559)* (jury : Patrick Arabeyre, Anne Rousselet-Pimont).

VAYSSE Élodie, *Les Elle « Ferdinand », la peinture en héritage. Un atelier parisien au Grand Siècle (1601-1717)* (jury : Marianne Grivel, Alain Mérot).

Les thèses soutenues en 2015

ARNOULD Laurine, « *Je rêve à toi presque chaque nuit et je ne suis jamais en prison* ». *Lettres clandestines de prison de Paul Nothomb à sa femme (1945-1947)* (jury : Pascal Ory, Élisabeth Parinet).

BUR Gabriel, *Dieu, le roi et la France. Prier pour le roi sous Philippe le Bel (1285-1314)* (jury : Olivier Guyotjeannin, Olivier Mattéoni).

DANDINE Charles, *Un recueil d'exempla franciscain méridional du XIII^e siècle (BNF, lat. 3555). Édition critique* (jury : Jacques Berlioz, Marie-Anne Polo de Beaulieu).

FALTOT Fanny, *Les Mémoires de Philippe de Vigneulles (1471-1522). Édition critique du manuscrit BNF, nouv. acq. fr. 6720* (jury : Frédéric Duval, Gilles Roussineau).

FESSER Romain, *Thomas d'Aquin contre Grégoire Palamas. La Réfutation de la profession de foi des Athonites de Prochoros Kydones. Édition, traduction et commentaire* (jury : Jacques Berlioz, Brigitte Mondrain).

FISSIER Émilie, *Le ballet de l'Opéra de Paris sous le Second Empire* (jury : Joël Huthwohl, Jean-Claude Yon).

FRANTZWA Guillaume, *Vivre hors du cloître. L'habitat canonial à Metz au bas Moyen-Âge (1200-1530)* (jury : Christine Barralis, Pierre Garrigou Grandchamp).

HORREIN Florian, *L'hydraulique à Paris à l'époque moderne. Adductions et distribution d'eau dans la ville (v. 1612-v. 1733)* (jury : Anne-Françoise Garçon, Olivier Poncet).

JACQUEMARD Hélène, *L'abbaye cistercienne de Vauclair et sa bibliothèque. Lire et écrire dans une abbaye cistercienne du Moyen Âge au XVIII^e siècle* (jury : Charlotte Denoël, Philippe Plagnieux).

LANDAIS Anne, *Le Trialogue Quiéret (1461). Édition critique* (jury : Patrick Arabeyre, Olivier Mattéoni).

LE BERRE Gilles, *Les Mémoires de Philippe de Vigneulles (1471-1522). Édition critique du manuscrit BNF, nouv. acq. fr. 6720* (jury : Georges Bischoff, Olivier Guyotjeannin).

LE MOULLEC-RIEU Aude, *Maximilien Rubel, éditeur de Marx dans la Bibliothèque de la Pléiade (1955-1968)* (jury : Élisabeth Parinet, Christophe Prochasson).

NADDÉO Étienne, *Les bibliothèques populaires du département de la Seine (1861-1945)* (jury : Jean-Yves Mollier, Élisabeth Parinet).

NOUAL Clément, *À l'enseigne de la Cloche d'or. Les Le Guay, une dynastie de fondeurs de cloches à Paris sous l'Ancien Régime* (jury : Guy-Michel Leproux, Marc Smith).

PARIS Louis, *Georges Perrot, souvenirs et impressions du siège de Paris. Édition critique et commentaire* (jury : Jacques-Olivier Boudon, Christine Nougaret).

PAUPLIN Pascale, *Éclat des églises de Beauvais à la Renaissance. Décor et mobilier (1515-1574)* (jury : Thierry Crépin-Leblond, Étienne Hamon).

PINOTEAU Henri, *Les chasses royales sous Louis XVI et leur sort durant la Révolution. Splendeur et ruine du monde des plaisirs de Sa Majesté (1774-1799)* (jury : Reynald Abad, Olivier Poncet).

TALARMIN Marguerite, *Partition pour flûtes sur fond de mer. L'intégration des flûtes hollandaises dans la marine française (1595-1815)* (jury : Jean-Michel Leniaud, Éric Rieth).

TARFAOUI Nadia, *Le Libellus de notitia orbis de Jean, archevêque de Sultanieh* (jury : Pascale Bourgain, Patrick Gautier Dalché).

VANRIEST Élise, *Verre et verriers à Paris dans la seconde moitié du XVI^e siècle (1547-1610)* (jury : Thierry Crépin-Leblond, Guy-Michel Leproux).

8.2.6. LISTE DES MÉMOIRES DE MASTER « TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES APPLIQUÉES À L'HISTOIRE » SOUTENUS EN 2015

AUDET Juliette, *Archiseine : un outil de visualisation et de valorisation des cartes et plans des cours d'eau du bassin versant de la Seine* (jury : Nathan Schlanger, président, Jean-Baptiste Camps, Laurence Lestel).

CARREY Sara, *The Historic New Orleans Collection : création d'une base de données relationnelle et d'interfaces de gestion et de recherche pour les « Louisiana Land Surveys »* (jury : Christine Nougaret, président, Jean-Baptiste Camps, Howard Margot).

CROS Clément, *La bibliothèque du Collège de Pharmacie : valorisation du catalogue de la bibliothèque par les pratiques numériques* (jury : Annie Charon, président, Jean-Baptiste Camps, Philippe Galanopoulos).

DEPAS Xavier, *Conception et développement d'un profil français de l'EAD 3 (Encodal Archival Description)* (jury : Christine Nougaret, président, Jean-Baptiste Camps, Claire Sibille de Grimouard).

FRANÇOISE Camille, *Favoriser la participation des publics sur une plateforme de post-visite muséale. Le cas du projet AMMICO (l'Assistant de Visites Musées Mobile Intelligent et Collaboratif)* (jury : Philippe Plagnieux, président, Jean-Baptiste Camps, Nicolas Sauret).

GAUTIER Hélène, *L'édition numérique d'œuvres lexicographiques : la création d'une collection autour du GMLC. La préparation de l'édition numérique du premier volume des « Anejos del GMLC », El lenguaje técnico del feudalismo en el siglo XI en Cataluña d'Eulalia Rodón Binué* (jury : Frédéric Duval, président, Jean-Baptiste Camps, Ana Gomez Rabal).

GESSET Émilie, *La refonte de la base brevets 19^e de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Modélisation et structure d'un nouvel outil de diffusion* (jury : Olivier Poncet, président, Jean-Baptiste Camps, Steeve Gallizia).

GUERRIER DE DUMAST Domitille, *Traitement et valorisation d'un fonds d'archives privées : l'exemple du fonds André Delage au musée de la Résistance nationale* (jury : Christophe Gauthier, président, Jean-Baptiste Camps, Guy Krivopissko).

GUYOT Marie, *L'Académie des sciences vers le « registre 2.0 ». Élaboration d'une base de données et de ses formulaires pour le fonds des plis cachetés* (jury : Marc Smith, président, Pascal Brunet, Isabelle Maurin-Joffre).

HUTTER Matanja Selina, *La tradition manuscrite de la Scolastica. L'exode dans le ms. KBR 720-722. Une édition critique et une étude codicologique* (jury : Frédéric Duval, président, Jos Biemans, Jean-Baptiste Camps).

KOROLEVA Elena, *Les manuscrits de Florus de Lyon : opérations de reconstitution virtuelle et mapping de données dans le cadre du projet Biblissima* (jury : Anne-Marie Turcan-Verkerk, président, Matthieu Bonicel, Jean-Baptiste Camps).

LAMOUREUX Carole, *La bibliothèque du Collège de Pharmacie : reconstitution virtuelle et développement web. Valorisation d'une bibliothèque ancienne et de son fonds* (jury : Annie Charon, président, Pascal Brunet, Philippe Galanopoulos).

LE ROUX Constance, *Les polytechniciens morts pour la France 1914-1918. Conception et réalisation d'une base de données et d'un site Internet* (jury : Christophe Gauthier, président, Pascal Brunet, Alexandre Moatti).

LEBARBEY Laura, *Reconstituer et étudier une collection ancienne de manuscrits médiévaux au-delà de la pluralité des bases et des formats* (jury : Pascal Bourgain, président, Jean-Baptiste Camps, Dominique Stutzmann).

LEVAI Caroline, *Réalisation d'un guide des sources numériques sur le thème des grands travaux culturels sous la V^e République pour le compte du Comité d'histoire et de la Mission des archives du ministère de la Culture et de la Communication* (jury : Christine Nougaret, président, Vincent Bouat, Jean-Baptiste Camps).

MORVAN Josselin, *Modélisation XML-TEI, XSLT et publication web. La correspondance d'Armand Horel, un marin durant la Grande Guerre* (jury : Christine Nougaret, président, Jean-Baptiste Camps, Frédérique Joannic-Seta).

NAKRACHI Sarah, *Une année dans la vie d'une femme. Étude et édition du premier carnet de journal intime de Marie-Thérèse Ollivier, du 12 septembre 1870 au 16 août 1871* (jury : Christine Nougaret, président, Éric Anceau, Jean-Baptiste Camps).

SCHREINER Anne-Cécile, *Bases de données d'images en histoire de l'art et annotations des images. L'exemple de la base de données ConedaKor* (jury : Jean-Michel Leniaud, président, Jean-Baptiste Camps, Thorsten Wübbena).

TISSIER Julie, *Échanges épistolaires, mobilités et cléricisme en Amérique du Nord : l'édition électronique du prêtre québécois Adolphe Onésime Lacroix (1913-1938), une étude de cas* (jury : Christine Nougaret, président, Jean-Baptiste Camps, Yves Frenette).

TRAPE Marie, *L'édition numérique du corpus Mémoloi. Proposition de modélisation en TEI autour du thème de la préparation de la loi sur les secteurs sauvegardés* (jury : Marie Cornu, président, Jean-Baptiste Camps, Florence Clavaud).

VOLCY Aurélie, *Préparer le versement et la communication d'une base de données conçue dans les années 1990. L'exemple de « PIAF », application informatique de l'aide sociale parisienne* (jury : Christine Nougaret, président, Jean-Baptiste Camps, Elsa Quétel).

8.2.7. LISTE DES THÈSES DE DOCTORAT

Les thèses soutenues en 2015

GAUMY Tiphaine (élève archiviste paléographe, prom. 2012), *Le chapeau à Paris. Couvre-chefs, économie et société, des guerres de Religion au Grand Siècle (1550-1660)* (jury : Reynald Abad, Denis Bruna, Guy-Michel Leproux, Michel Pastoureau, Daniel Roche, Olivier Poncet, directeur de thèse). Mention « très honorable » avec félicitations.

PHILIPPE Julie, « *C'est bien ainsi que l'on s'imagine un beau monument de l'Orient* » : *Louis Delaporte et l'art khmer (1866-1924)* (jury : Pierre Baptiste, Armelle Le Goff, Pierre-Yves Manguin, Pascal Ory, Hugues Tertrais, Élisabeth Parinet, directrice de thèse). Mention « très honorable ».

Les thèses en préparation

PUREN Marie, *Jean de La Hire. Biographie intellectuelle et politique (1878-1956)* (dir. Élisabeth Parinet, sixième année, soutenance prévue le 15 février 2016).

TAWAF Mohammed Ali, *Une politique d'innovation pour le Centre national des documents d'archives au Yémen : le rôle des normes technologiques et de qualité* (dir. Christine Nougaret, sixième année).

RANQUET Marie, *La communication des archives en France depuis la loi de 1979* (dir. Christine Nougaret, cinquième année).

FOUGEROL Clara, *Représentation du livre et de la lecture au Siècle des lumières* (dir. Annie Charon, cinquième année).

DEMERSSEMAN Agathe, *La place de l'image dans la presse de collaboration : pratiques et usages de la photographie dans le quotidien Le Matin et son hebdomadaire illustré La Semaine (1939-1944)* (dir. Élisabeth Parinet, suspension pour une année).

FILATOVA Anna, *Les Russes autour de Rodin* (dir. Élisabeth Parinet, quatrième année).

MAURICE Julie, *Genèse et histoire du statut du personnel cheminot, de la seconde moitié du XIX^e à la fin du XX^e siècle* (dir. Christine Nougaret, troisième année).

LACAM Emmanuel, *Une paroisse parisienne en Révolution : Saint-Eustache, paroisse des Halles (1771-1830)* (dir. Olivier Poncet, troisième année).

FERRER-BARTOMEU Jérémie, *Volontés d'État. Pouvoirs des bureaux, correspondances et reconfigurations de la société politique : le département de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, secrétaire d'État (vers 1560-1610)* (dir. Olivier Poncet, troisième année).

BERGK PINTO Nicole, *Étude et édition critique du Tournoiement Antecrit* (dir. Frédéric Duval, deuxième année, cotutelle avec l'Université libre de Bruxelles, Belgique).

CORMIER David, *Langues, culture et représentation du pouvoir : le duc de Bedford régent du royaume de France (1422-1435)* (dir. Marc Smith, deuxième année, cotutelle avec l'université de Montréal, Québec).

EGAWA Yasuko, *Processus créateur et pratique de travail de Jacques Gruber (1870-1936) : des dessins Art nouveau-Art déco* (dir. Agnès Callu, deuxième année).

FOUCHER Tiphaine, *Livre religieux et société au Mans des guerres de Religion au XVIII^e siècle* (dir. Olivier Poncet, deuxième année).

LOUW Chloé, *Reconstitution, reconstruction et restauration des films muets « en couleurs », dits « à trucages », entre 1900 et 1915* (dir. Christophe Gauthier, deuxième année, cotutelle avec l'université d'Udine, Italie)

BUFFENOIR Aude, *Édition critique de la Theologia naturalis de Nicolas Bonet († 1343). Histoire et enjeux de la théologie naturelle* (dir. Pascale Bourgain, première année).

CHOUPAUT Lucie, *Anthropologie du discours sur le Louvre et le MET : étude comparée, 1981-2001* (dir. Agnès Callu, première année).

FILIPOVIC Ivan, *Les archives entre la politique, le droit international et l'archivistique. Les origines et la genèse du contentieux archivistique entre la Yougoslavie et l'Autriche 1918-1991* (dir. Christine Nougaret, première année).

TISSIER Julie, *Prendre la plume en France de la fin du XIX^e siècle à la première moitié du XX^e siècle* (dir. Christine Nougaret, première année).

8.2.8. LA FORMATION CONTINUE

Le programme 2014-2015



31.

31. Couverture du programme de la formation professionnelle 2014-2015.
© Enc

Les formations de l'École

- Pérennisation et communication de l'information numérique ;
- Actualités de l'archivage électronique et du développement de l'e-administration 2 ;
- Effectuer des recherches en archives ;
- Introduction à OAI-PMH : maîtriser l'échange des données institutionnelles ;
- L'identification des reliures courantes, soignées et à décor du Moyen Âge au XVIII^e siècle ;
- Gestion de projet en méthode agile dans le cadre des marchés publics ;
- Initiation au web sémantique ;
- L'interopérabilité des données culturelles dans les institutions patrimoniales ;
- Le patrimoine culturel en France ;
- Paléographie française : initiation ;
- Initiation à l'édition électronique et à la pratique de l'encodage XML/TEI ;
- Identification des provenances des livres anciens ;
- Dématérialisation et fiabilité de l'information numérique ;
- La restauration du papier ;
- La typographie : histoire, usages, enjeux ;
- L'édition électronique et à la pratique de l'encodage XML/TEI : approfondissement ;
- Les estampes : identification des procédés et descriptions.

Les séminaires de l'École

- Généalogie : initiation et approfondissement ;
- Paléographie : initiation, intermédiaire, avancé ;
- Recherches en archives ;
- La décoration du livre médiéval : initiation et approfondissement.

Les formations de l'URFIST

- Formation de formateurs : programmation et aspects pédagogiques ;
- Les archives ouvertes avec HAL : présentation de la version 3 ;
- Données de la recherche : panorama et retour d'expérience de l'INRA ;
- Utiliser les flux RSS pour sa veille : choisir son lecteur ;
- Au-delà de la gestion de flux RSS, valoriser sa veille ;
- Diigo : un outil de gestion de favoris Internet en ligne ;
- Écrire pour le web ;
- Cartographie et visualisation de données ;
- La visualisation de données avec Gephi ;

- Brevets et propriété industrielle : principes juridiques fondamentaux et interrogation des bases de données ;
- Perfectionnement en recherche documentaire juridique (stage BIU Cujas/URFIST) ;
- Formation à l'utilisation du logiciel libre Scribus ;
- Cartes heuristiques : éléments théoriques et usages en contexte universitaire ;
- Recherche documentaire en médecine : outils et ressources (stage BIU Santé/URFIST) ;
- Droit d'auteur et publication scientifique : des Creative Commons aux adaptations des politiques éditoriales (STM : Sciences, Technologie, Médecine) ;
- Veille en sciences juridiques : éléments méthodologiques et outils disponibles (stage BIU Cujas/URFIST) ;
- Recherche d'informations sur Internet (perfectionnement) : méthodologie et outils disponibles ;
- Panorama des logiciels et services en ligne gratuits utiles en thèse ;
- Transformer sa clé USB en bureau portable ou transporter avec soi son environnement informatique ;
- Bibliométrie en sciences de l'homme et de la société ;
- Mozilla Firefox/Google Chrome : les extensions pour naviguer efficacement ;
- Les réseaux sociaux : pratiques et enjeux pour la recherche et la carrière scientifique ;
- Bibliométrie : modèles, outils et méthodes ;
- Module web 2.0 : stocker, synchroniser, partager et travailler en temps réel en ligne ;
- Évolutions des moteurs de recherche sur Internet ;
- Module web 2.0 : les services multimédia en ligne ;
- Identités numériques : enjeux et pratiques de gestion de sa présence en ligne ;
- Lecture numérique : modes et dispositifs de lecture ;
- Lecture numérique : les bibliothèques numériques ;
- Twitter : un outil de veille et de communication ;
- Academia, ResearchGate... : atouts et enjeux des réseaux sociaux académiques ;
- Initiation à la documentation juridique (stage BIU Cujas/URFIST) ;
- Zotero, un outil libre pour stocker/organiser ses ressources numériques et créer/gérer des bibliographies : prise en main ;
- Utiliser Wikipédia avec les étudiants – gestion et valorisation des apprentissages ;
- Bibliothèque de santé : environnement et ressources documentaires (initiation) (stage BIU Santé/URFIST) ;
- Bibliothèques de sciences : environnement et ressources documentaires (initiation).

8.2.g. Les stages à l'étranger : liste des institutions d'accueil

STAGES PROFESSIONNELS À L'ÉTRANGER	
National Film and Sound Archives	Australie
State Library of New South Wales	Australie
Archivo Historico Nacional	Espagne
Consejo Superior de Investigaciones Cientificas	Espagne
Universitat d'Alacant (Alicante)	Espagne
Universitat de Valencia, Archivo Historico	Espagne
Historic New Orleans Collection	États-Unis
National Gallery of Art	États-Unis
Archives de l'Union européenne	Italie
Archivio di Stato di Napoli	Italie
Biblioteca Angelica	Italie
Biblioteca Casanatense	Italie
Biblioteca Nationala a României, filiala Batthyaneum	Roumanie
Bodleian Libraries (Oxford)	Royaume-Uni
British Library	Royaume-Uni
National Archives of Scotland	Royaume-Uni
National Archives of the United Kingdom	Royaume-Uni
Royal Armouries	Royaume-Uni
University of Leicester	Royaume-Uni
Victoria and Albert Museum	Royaume-Uni
Wellcome Library	Royaume-Uni

8.3. LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES ACCUEILLIES PAR L'ÉCOLE

TYPE DE MANIFESTATIONS	DATES	TITRE	ORGANISME PARTENAIRES
Journée d'étude/ colloque/ Table-ronde	16/04/15	Actualité et devenir des bibliothèques numériques	Paris-Sorbonne/ÉPHÉ et bibliothèque Jacques Doucet
Journée d'étude/ colloque/ Table-ronde	17/04/15	La source photographique dans la pratique de l'historien d'architecture	Livraisons de l'architecture/ SIAF
Journée d'étude/ colloque/ Table-ronde	19/06/15	Affiliations dans les publications scientifiques françaises	Énc/URFIST-Renatis
Journée d'étude/ colloque/ Table-ronde	17/09/2015 18/09/2015 19/09/2015	Linguistiques au premier chef ?	ÉPHÉ, SAPRAT, le LabEx Hastec, le laboratoire Icar, l'Iuf et le centre Jean-Mabillon, Laboratoire de recherche de l'École nationale des chartes
Journée d'étude/ colloque/ Table-ronde	25/09/15	Paul Viollet (1840- 1914), bibliothécaire, professeur à l'École des chartes et historien du droit, un grand savant assoiffé de justice	Centre Jean-Mabillon/ bibliothèque Cujas/ Sciences Po Paris
Journée d'étude/ colloque/ Table-ronde	26/11/2015 27/11/2015 28/11/2015	De Farinellià Bowie. L'invention de la célébrité en musique (xviii ^e – xxi ^e siècles) : dispositifs, figures, œuvres	THALIM (CNRS/ÉNS/ Paris 3) et IreMus (CNRS/université Paris-Sorbonne/BNF/ Mcc)
Journée d'étude/ colloque/ Table-ronde	30/11/15	Saint-Germain-des- Prés : une église médiévale au filtre du xix ^e siècle	Labex Création, Arts et Patrimoines (Cap)
Journée d'étude/ colloque/ Table-ronde	04/12/15	Le gouvernement en déplacement : époque contemporaine	Université Paris Ouest Nanterre la Défense/ université Paris 1
Journée d'étude/ colloque/ Table-ronde	10/12/2015 11/12/2015	« La raison du merveilleux : textes et images »	CNRS et l'ÉNS Ulm
Séminaire	07/01 ; 04/02 ; 05/03 ; 18/03 ; 25/03 ; 08/04 ; 15/04 ; 29/04 ; 14/10 ; 21/10 ; 18/11 ; 25/11 ; 09/12/2015	Sociologies des élites culturelles locales	sous la direction d'Agnès Callu (IHTP/CHSP/ÉPHÉ)
Séminaire	30/01 ; 13/02 ; 13/03 ; 20/03 ; 27/03 ; 16/10 ; 06/11 ; 20/11 ; 11/12/2015	Épistémologie du dessin	sous la direction d'Agnès Callu (IHTP/CHSP/ÉPHÉ)
Séminaire	19/01 ; 02/02 ; 23/02 ; 09/03 ; 23/03 ; 30/03 ; 04/05 ; 18/05 ; 16/11 ; 14/12/2015	E-philologie	EPHÉ/ÉHESS/ÉNS
Séminaire	13/03/15	« Architectures restaurées consacré à Viollet-le-Duc »	INHA
Séminaire	10/09/2015 11/09/2015	Séminaire de rentrée sur l'innovation pédagogique	Centre d'ingénierie pédagogique, université Paris-Dauphine
Séminaire	18/12/15	Le dialogue culturel France-Chine à travers la présence des jésuites en Chine aux xvii ^e et xviii ^e siècles	IESA

TYPE DE MANIFESTATIONS	DATES	TITRE	ORGANISME PARTENAIRES
Soutenance	27/01/15	<i>La fondation de l'Action française (1899-1902)</i> , Laurent Joly (HDR)	sous la direction de Bertrand Joly (université de Nantes)
Soutenance	16/03/15	<i>Le Comité parisien de la libération et les comités locaux de libération de la Seine</i> , de Charles Rionchet (doctorat)	Sous la direction de Danielle Tartakowsky (Paris 8) et de Christine Nougaret (Énc)
Soutenance	11/09/15	<i>Profil intellectuel d'un homme de pouvoir. Les Quodlibets de Mathieu d'Aquasparta disputés à Paris et à la Curie entre 1277 et 1287</i> , Amandine Postec (doctorat)	sous la direction de Mme Nicole Bériou (université Lyon 2 – Lumière)
Conférence	20/01 ; 17/02 ; 24/03 ; 21/04 ; 19/05 ; 16/06/2015	Conférences publiques	Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France
Conférence	09/03/15	Conférence de la chaire grands enjeux stratégiques contemporains : La dissuasion élargie et la stabilité stratégique en Asie du Nord-Est	Fondation Saint-Cyr
Conférence	27/03/2015 ; 17/04/2015 ; 13/05/2015	conférences publiques	Amis de Notre-Dame de Paris
Conférence	10/06/15	Quand la mémoire des « camps fait retour » Intervenant : Ophir Lévy	Centre Jean-Mabillon
Conférence	20/06/15	Conférences dans le cadre des Journées nationales de l'archéologie	INRAP
Conférence	23/11/15	Conférence de John Lynn	Institut des études sur la Guerre et la Paix, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Conférence	30/09/15	« Autour du Livre la Roine (Paris, BnF fr. 5245) : tradition et constitution d'un livre juridique aux XIII ^e -XIV ^e siècles » Intervenant : Lorenzo Mainini	Centre Jean-Mabillon
Formation	03/04/15	Stage technique international d'archives	Direction générale des patrimoine
Autres manifestations	05/03/15	Assemblée générale	Société d'études du 17 ^e siècle
Autres manifestations	21/03/15	Assemblée générale	Société de l'École des chartes
Autres manifestations	07/04/15	Présentation de la revue Écrire l'histoire	CNRS éditions
Autres manifestations	31/08/15	Réunion de lancement de projet	Linnaeus University
Autres manifestations	11/09/15	Réunion ANR Oriflamm	Institut de recherche et d'histoire des textes, CNRS
Autres manifestations	04/11/15	Réunion du comité de direction	INRAP

8.4. LES PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE

8.4.1. Les nouvelles publications

MAGISTER

2. Frédéric Duval, *Les mots de l'édition de textes*, 288 p.
1. Christine Nougaret et Élisabeth Parinet, avec la collaboration de Florence Clavaud, *L'édition critique des textes contemporains (XIX^e- XXI^e siècle)*, 232 p.

MÉMOIRE ET DOCUMENTS DE L'ÉCOLE DES CHARTES

101. *Procès-verbaux de l'Académie des beaux-arts*, t. IX : 1850-1854, dirigé par Jean-Michel Leniaud, édité par Isabelle Chave, 836 p.
 100. Pascale Bourgain, *Entre vers et prose : l'expressivité dans l'écriture latine médiévale*, 420 p.
 99. Claude Jeay, *Signature et pouvoir au Moyen Âge*, 608 p.
- Études et rencontres de l'École des chartes
45. *Diplomatique et diplomatie : les traités (Moyen Âge-début du XIX^e siècle)*, études réunies par Olivier Poncet, 144 p.

POSITIONS DES THÈSES

Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 2015 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe, 296 p.

8.4.2. La distribution des titres dans les différentes collections (2012-2014)

	2012	2013	2014	2015
Magister				2
Mémoire et documents de l'École des chartes	3	1	5	3
Études et rencontres	3	4	2	1
Études et documents pour une Gallia Pontificia	1	0	0	0
Positions des thèses	1	1	1	1
Revue <i>Hypothèses</i>	1	1	1	
Total	9	7	9	7

8.5. LES OUVRAGES DE LA BIBLIOTHÈQUE RESTAURÉS EN 2015

Atelier du libraire

Jean Domat, *Les Loix civiles dans leur ordre naturel*, Paris, Vincent, 1767. 1 volume in-folio [FT7].

Thomas Madox, *The History and antiquities of the Exchequer of the kings of England in two periods : to wit, from the Norman conquest to the end of the reign of K. John*, Londres, John Matthews, 1711. 1 volume in-folio [FT41].

Claude-Marin Saugrain, *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne et de la Nouvelle France... Tome troisième*, Paris, Saugrain l'aîné, 1726. 1 volume in-folio [FD41(3)].

L'Office de la Semaine Sainte, latin-françois, à l'usage de Rome & de Paris, traduction nouvelle, Claude-Jean-Baptiste Hérisant, 1726. 1 volume in-octavo [8R240].

Decretales Gregorii Papae IX a Petro et Francisco Pithoeo, Paris, D. Thierry, 1687. 1 volume in-folio [FR67].

André Félibien, *Des Principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des autres arts qui en dépendent. Avec un dictionnaire des termes propres à chacun de ces arts*, 2^e édition, Paris, chez la veuve de Jean Baptiste Coignard, 1690. 1 volume in-folio [4R45].

Atelier Lise Thibault & La Plume et l'Encre

Michel Félibien, *Histoire de la ville de Paris...*, Paris, G. Desprez, 1725. 1 volume in-folio [FH9(1)].

Charles d'Aigrefeuille, *Histoire de la ville de Montpellier*, Montpellier, J. Martel, 1737. 1 volume in-folio [FH41].

Thesaurus novus anecdotorum ; Tomus secundus, Paris, F. Delaulne, etc., 1717. 1 volume in-folio [FL3(2)].

Étienne Baluze, *Vitae paparum Avenionensium, Parisiis, apud Franciscus Muguet*, 1693. 2 volumes in-quarto [4F23].

Ill. 1 : Avant restauration.

Ill. 2 : Après restauration.

Le Droit romain de la France et la coutume de Paris réduits en principe, François Bourjon, Paris, Grangé, Cellot, 1770. 2 volumes in-folio [FR39].

Sabrina Le Bris

Dictionnaire de Trévoux, nouvelle édition, Paris, 1771. 3 volumes in-folio : tomes 1, 3 et 6 [FJ6].

Edward Coke, *The first part of the institutes of the Laws of England, in the Savoy*, 1719. 1 volume in-folio [4T17].

Béatrice Alcade

Conrad Gesner, *Bibliotheca universalis, sive Catalogus omnium scriptorum locupletissimus, in tribus linguis, latina, graeca et hebraica, extantium et non extantium, veterum et recentiorum in hunc usque diem, doctorum et indoctorum, publicatorum et in bibliothecis latentium*, Zurich, C. Froschauer, 1545. 1 volume in-folio (FR33).

Justinien, *Institutiones Iuris Civilis D. Justianiani Imp Accuratissime Recognitae, Atque Emendatae : Cvm Omnibus Clarissimorum Jurisconsultorum annotationibus hactenus impressis His accesserunt*, Venise, L. Junta, 1560. 1 volume in-octavo [8R181].

8.6. LES STATISTIQUES SUR L'USAGE DU SITE INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX

8.6.1. LE SITE WEB

- 221 987 sessions (une session est la période pendant laquelle un utilisateur est actif sur le site web ; la session prend fin après trente minutes d'inactivité), soit une moyenne de 608 sessions par jour (augmentation de 3 % par rapport à 2014, 215 528 + 6 459) ;
- 53 303 utilisateurs, du 1^{er} janvier au 7 mai sur l'ancien site, et 79 642 utilisateurs, du 7 mai au 31 décembre sur le nouveau site (nombre d'utilisateurs connus ou nouveaux ayant exécuté au moins une session en 2015) ;
- 438 333 pages vues (nombre total de pages consultées ; les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte).

8.6.2. LES VINGT-CINQ PAGES LES PLUS VUES

PAGE	NOMBRES DE VUES
Page d'accueil	89 458
/fr/entrer-ecole-nationale-chartes	17 314
/rubrique-admissions/resultats	13 956
/fr/formation-continue	6 347
/fr/rubrique-admissions/presentation	5 444
/cursus/master-technologies-numeriques-appliquees-histoire	4 548
/fr/enseignements	4 459
/fr/rubrique-admissions/resultats	4 395
/cursus/diplome-archiviste-paleographe	3 879
/fr/ecole-nationale-chartes	3 641
/fr/bienvenue-bibliotheque-ecole-nationale-chartes	3 614
/rubrique-admissions/presentation	3 242
/fr/recherche/bundle/actualite	3 006
/rubrique-ecole/ecole-nationale-chartes	2 709
/rubrique-admissions/1re-annee	2 551
/fr/rubrique-admissions/ master-technologies-numeriques-appliquees-histoire	2 475
/rubrique-admissions/epreuves-section-a	2 373
/rubrique-admissions/ master-technologies-numeriques-appliquees-histoire	2 066
/rubrique-admissions/epreuves-section-b	2 013
/fr/recherche/bundle/formation_continue/ im_field_types_formation_continu/stage-51	1 838
/fr/rubrique-ecole/ecole-nationale-chartes	1 820
/fr/actualite/president-republique-francois-hollande-inaugure-ce- matin-nouveau-batiment-ecole	1 762
/fr/user	1736
/fr/formation-continue/genealogie-ixa0-initiation	1733

8.6.3. LE COMPTE TWITTER DE L'ÉCOLE : 2 258 ABONNÉS

TRIMESTRE	CLICS SUR LE LIEN	RETWEETS	J'AIME	IMPRESSION/JOUR
Janvier-mars	537	259	98	880
Avril-juin	763	337	147	1 300
Juillet-septembre	880	327	140	1 300
Octobre-décembre	1 300	764	430	2 400
Total	3 480	1 687	815	1 470

8.6.4. LE COMPTE FACEBOOK DE L'ÉCOLE : 821 AMIS

Les meilleurs posts :

1. Félicitations à Célia Cabane (3^e année), double championne de France entreprises d'escrime => 2 000 impressions ;
2. René Girard, archiviste paléographe (prom. 1947), membre de l'Académie française, professeur émérite de littérature comparée à l'université de Stanford, est décédé le 4 novembre 2015 => 1 900 impressions ;
3. Félicitations aux chartistes lauréats des concours 2015 de l'INP et de l'ÉNSSIB => 1 800 impressions ;
4. Discours du président de la République à l'inauguration du nouveau bâtiment de l'École => 1 600 impressions ;
5. La bibliothèque-musée Inguimbertaine de Carpentras, dont Jean-François Delmas (prom. 1997) est le directeur, déménage à l'Hôtel-Dieu => 1 500 impressions ;
6. Cocktail offert en l'honneur de Pascale Bourgain, professeur d'histoire et tradition manuscrite des textes littéraires à l'École depuis 1978, à l'occasion de son départ à la retraite => 1 300 impressions ;
7. 18 janvier : « La nouveauté au Moyen Âge comme expérience religieuse et poétique », conférence de Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres => 1 300 impressions ;
8. Jean-Charles Bédague (prom. 2009) a été nommé auxiliaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres => 1 300 impressions ;
9. Jean-François Delmas (prom. 1997) publie un article sur la figure du chartiste dans la littérature dans les *Mémoires de l'académie de Nîmes* => 1 100 impressions ;
10. 10-11 décembre : colloque « La raison du merveilleux : textes et images » => 1 100 impressions ;
11. 23 novembre : conférence « La bande dessinée à la recherche du Moyen Âge », avec Alain Corbellari, professeur de littérature française médiévale à l'université de Lausanne => 1 100 impressions ;
12. *Le Journal des arts* publie un article sur « Les nouveaux chartistes geek » => 998 impressions ;
13. (Re)voir la conférence de Michel Pastoureau (prom. 1972) : « Les chevaliers de la Table ronde : anthropologie d'une société imaginaire », cycle « Mondes réels, mondes virtuels. Du chamanisme aux réseaux sociaux » de Campus Condorcet => 831 impressions ;
14. Consulter le rapport de Jean-Luc Martinez, directeur du musée du Louvre => 810 impressions.

8.7. LE PROGRAMME DES CONFÉRENCES PUBLIQUES

8.7.1. LES MARDIS DE L'ÉCOLE DES CHARTES

13 janvier 2015 : « Le crieur et le marteau »

Débat autour du livre d'Isabelle Rouge-Ducos, archiviste paléographe (promo. 1998), conservateur en chef du patrimoine, responsable des acquisitions de manuscrits à la mission au service interministériel des Archives de France, avec maître Dominique Ribeyre, commissaire-priseur.

3 février 2015 : « Cartier. Le style et l'histoire »

Débat autour du livre de Laure Dalon, archiviste paléographe (prom. 2006), adjointe du directeur scientifique de la Réunion des musées nationaux, avec Pierre Rainero, directeur « Image, style et patrimoine ».

10 mars 2015 : « Information et opinion publique à Toulouse à la fin du Moyen Âge »

Débat autour du livre de Xavier Nadrigny, archiviste paléographe (prom. 1999), agrégé et docteur en histoire, avec Nicolas Offenstadt, maître de conférences habilité à diriger des recherches à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

31 mars 2015 : « Plumes de fer et robes de papier. Logiques institutionnelles et pratiques politiques du parlement de Paris »

Débat autour du livre de David Feutry, archiviste paléographe (prom. 2008), agrégé de l'université et docteur en histoire, avec Olivier Chaline, professeur d'histoire moderne à l'université Paris-Sorbonne.

6 octobre 2015 : « Histoire des bibliothèques : d'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles »

Débat autour du livre de Frédéric Barbier, archiviste paléographe (prom. 1976), directeur d'études à l'École pratique des hautes études (section des sciences historiques et philologiques, conférence d'histoire et civilisation du livre », avec Emmanuelle Chapron, maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille, membre junior de l'Institut universitaire de France et chargée de conférences à l'ÉPHÉ.

24 novembre 2015 : « Puyi. Le dernier empereur de Chine »

Débat autour du livre de Danielle Elisseeff, archiviste paléographe (prom. 1964), membre statutaire du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine de l'ÉHESS, avec Samia Ferhat, maître de conférences à l'université Paris Ouest Nanterre.

8 décembre 2015 : « Le Versailles des présidents. 150 ans de vie républicaine chez le Roi-Soleil »

Débat autour du livre de Fabien Oppermann, archiviste paléographe (prom. 2004), conservateur en chef du patrimoine, avec Alexandre Gady, directeur du centre André-Chastel, professeur en histoire de l'art moderne à l'université Paris-Sorbonne.

15 décembre 2015 : « Les intermittences du temps. Lire Alphonse Dupront »

Débat autour du livre de Sylvio De Franceschi, archiviste paléographe (prom. 1999), directeur d'études à la V^e section de l'École pratique des hautes études (sciences religieuses), avec Guillaume Cuchet, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris Est Créteil.

8.7.2. DU RARE À L'UNIQUE

20 mai 2015 : « Pas de grue... pas de Panthéon ? »

Par Jean-François Belhoste, directeur d'études à l'École pratique des hautes études (section des sciences historiques et philologiques).

13 octobre 2015 : « La bibliomanie de Guy Patin (1601-1672), docteur régent de la faculté de médecine de Paris »

Par Loïc Capron, président de la Commission médicale d'établissement de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris.

9 novembre 2015 : Le plaisir de l'archive inédite

Par Emmanuel de Waresquiel, ingénieur de recherche à l'École pratique des hautes études (IV^e section, Sciences historiques et philologiques).

8.7.3. LES GRANDES VOIX

6 janvier 2015 : « Que reste-t-il d'apocalyptique dans la compréhension médiévale de l'apocalypse ? »

Par Yves Christe, professeur émérite d'archéologie chrétienne et d'histoire de l'art médiéval à l'université de Genève.

17 mars 2015 : « Nélie Jacquemart-André, une grande collectionneuse et un grand mécène »

Par Jean-Pierre Babelon, archiviste paléographe (prom. 1954), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président de la fondation Jacquemart-André (Institut de France).

29 septembre 2015 : « Les anges savent-ils compter ? Matrices théologiques et pensée scientifique »

Par Jean-Robert Armogathe, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) et directeur d'études émérite à l'École pratique des hautes études (sciences religieuses).

2 décembre 2015 : « Comment raconter l'histoire de France ? »

Par Dominique Borne, historien, inspecteur général de l'Éducation nationale (1988-2005).

8.7.4. LES COURS INAUGURAUX

2 novembre 2015 : « Le souverain, la mère indigne et le fils désavoué : origine antique et destin médiéval d'un Jugement du Prince »

Par François Ploton-Nicollet, titulaire de la chaire « Histoire et tradition manuscrite des textes littéraires » de l'École.

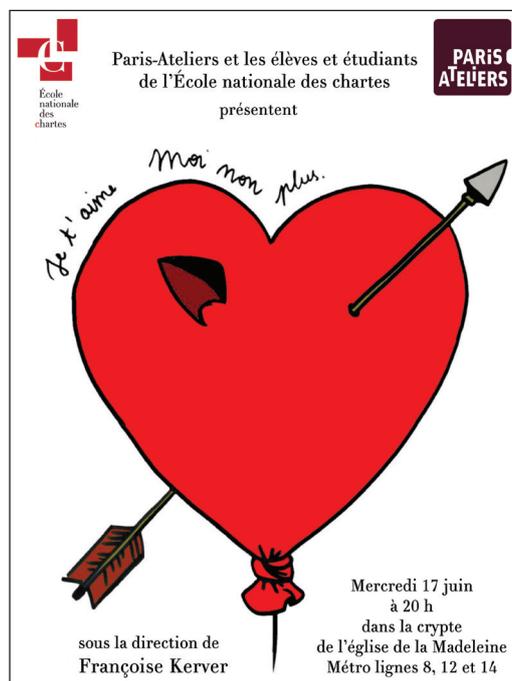
16 novembre 2015 : « Histoire du livre, histoires de livres »

Par Christine Bénévent, titulaire de la chaire « Histoire du livre et de bibliographie » de l'École.

8.8. L'ATELIER DE THÉÂTRE



33.



32.



34.

32. L'affiche de la représentation théâtrale.

33. Les élèves et étudiants de l'École lors de la représentation le 17 juin 2015.
© Jean-François Delon

34. Le directeur de l'École et Françoise Kerver, entourés des élèves et étudiants, à la fin de la représentation théâtrale.
© Jean-François Delon



65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
et
19, rue de la Sorbonne
F-75005 Paris
T + 33 (0)1 55 42 75 00
[www. enc.sorbonne.fr](http://www.enc.sorbonne.fr)